



RPQS Ass. 2024

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2024

COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Déléataire VEOLIA as pour cinq collectivités y compris le Quartier du Trayas.

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le



ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

PREAMBULE

Page 5

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Page 7

2 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL

Page 9

3 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE PUGET SUR ARGENS

Page 22

4 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Page 28

5 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE REGIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

Page 38

6 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE

Page 39

7 – LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNE PAR COMMUNE

Page 40

8 – LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 50

9 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL DSP DE PUGET SUR ARGENS DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Page 59

10 – LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 62

11 – LE SERVICE AUX ADMINISTRES D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Page 63

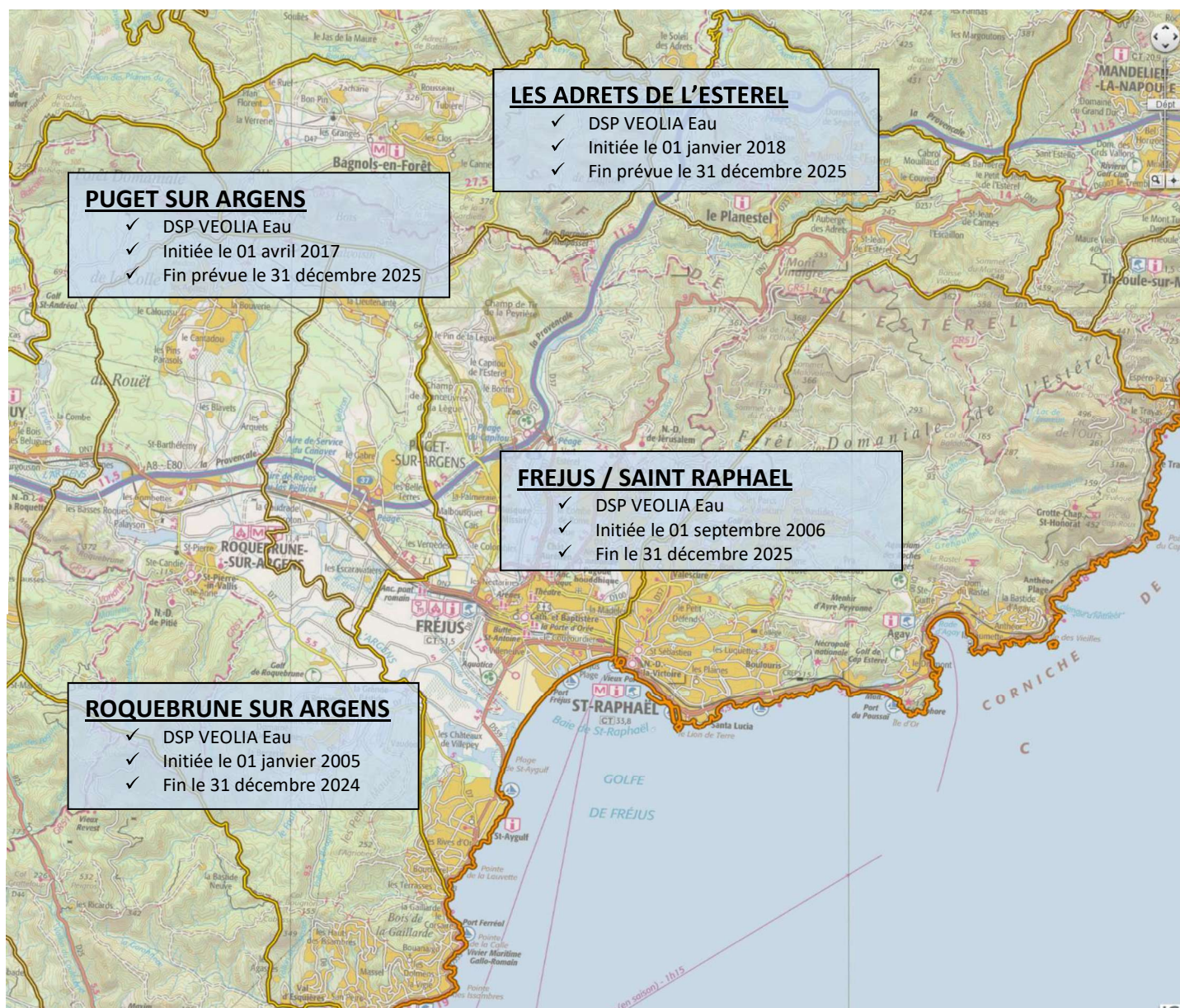
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Estérel Côte d'Azur Agglomération est composé des cinq communes suivantes :

- Les ADRETS de l'Estérel
- FREJUS
- PUGET sur Argens
- ROQUEBRUNE sur Argens
- SAINT RAPHAEL

La collecte, le transfert et le traitement de l'Assainissement s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à VEOLIA Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2024 pour Roquebrune sur Argens et fin 2025 pour les 4 autres communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



Remarque :

L'année 2013 a vu la création d'un service dédié au suivi et contrôle des Délégations de Services Publics et plus spécifiquement au suivi de VEOLIA Eau / CMESE dans le quotidien de ses missions et engagements liés par les contrats de DSP.

Le service DSP s'est renforcé avec l'arrivée, d'une personne chargée de la facturation de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif de Fréjus.

Le service technique du service Eau/Assainissement de Estérel Côte d'Azur Agglomération a ainsi la charge du contrôle des opérations d'exploitation, du programme de renouvellement réalisé par le délégataire et des demandes des communes et de leurs administrés.

Ce travail, effectué en partenariat avec le délégataire, permet notamment de s'affranchir de tout désordre présent et/ou à venir.

Le quartier du Trayas Littoral a été intégré au contrat de DSP Fréjus Saint Raphael.

1. PRESENTATION GENERALE D' ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

1. 1. Données Générales

Quelques chiffres clés afin de pouvoir se représenter le territoire et les spécificités de cette compétence assainissement :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Superficie	102.3 km ²	89.6 km ²	26.9 km ²	106.1 km ²	22.3 km ²
Nombre d'habitants	54623 (2020)	36231 (2020)	8218 (2021)	14 815 (2020)	2 858 (2021)

Nombre	36 538		3 747	9 590	652
Nombre de branchements	26 836		1 964	6 271	580
Km de réseau	406kms		66,6 kms	205 kms	11 kms
Postes de relèvement	118 unités		9 unités	32 unités	1
Station d'épuration	Fréjus Reyran St Jean de Cannes	Agay	(aucune : rejet dans celle de Fréjus Reyran)	Planets (Centre village) Gaillarde (Les Issambres)	Pré Vert (en bas du village) Eglise (quartier église)
Volumes traités(m3)	10 973 109		1 255 660 (traités au Reyran)	1 984 544 (dont 232 266 m ³ traités au Reyran)	80 858

Comme particularité il y a lieu de retenir :

- La Commune de Puget-sur-Argens ne possède pas de station d'épuration et rejette ses eaux usées à la Station d'Épuration (STEP) de Fréjus-Reyran.
- La commune de Roquebrune-sur-Argens procède de même avec une petite partie de son réseau (secteur situé au quartier dit « Château de Vaudois ») qui se rejette vers la STEP de Fréjus-Reyran.

- Enfin la commune de Saint-Raphaël a son quartier du Trayas 4,5 km (4 283 m de canalisations Ø200 et 260 m de canalisations Ø100) géré par VEOLIA au titre du contrat de DSP Fréjus Saint Raphael depuis le 1^{er} janvier 2020.
 Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration de Miramar à Théoule-sur-Mer, station d'épuration gérée par VEOLIA.

1. 2. Le Patrimoine de la collectivité

➤ Constitution et gestion du service :

Les volumes collectés sont traités aux usines de dépollution du Reyran, d'Agay et de Saint-Jean de Cannes pour les communes de Puget, Fréjus et Saint-Raphaël. Pour la Commune de Roquebrune, les volumes collectés sont traités aux usines du Reyran, de la Gaillarde et des Planets.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Nombre abonnés	2023	36 092	3 584	9 528	627
	2024	36 538	3 747	9 590	652
	Var. %	1,24%	4,55%	0,65%	3,99%

Nombre branch.	2023	26 836	1 960	6 271	576
	2024	26 836	1964	6 271	580
	Var. %	0,00%	0,20%	0,00%	0,69%

Km de réseau	2023	404	65,4	204,7	10,8
	2024	406	66,6	204,7	10,9
	Var. %	0,50%	1,8%	0,0%	0,9%

Postes de relèv.	2023	119	8	32	1
	2024	118	9	32	1
	Var.	-0,84%	12,5%	0,00%	0

Volumés traités (m3)	2023	7 514 763	755 320	1 140 844	
	2024	10 973 109	1 255 660	1 984 544	83 840
	Var. %	46%	66%	74%	13%

Volumés facturés (m3)	2023	7 195 865	716 089	1 517 676	88 271
	2024	7 282 057	671 043	1 495 325	80 858
	Var. %	1%	-6%	-1%	-8%

2. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES COMMUNES DE FREJUS – St RAPHAEL



Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2006. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 3 avenants en 2012 portant sur :

- Mise à jour de l'inventaire des biens confiés au fermier ;
- Installation SIG ;
- L'accès aux données d'autosurveillance ;
- Convention facturation redevance Assainissement ;
- La création de nouveaux tarifs ;
- Charges d'exploitation supplémentaires depuis la prise en charge de nouveaux ouvrages liées aux travaux d'extension de la STEP d'Agay (St RAPHAEL) et de celle du Reyran (FREJUS) ;
- Révision rémunération du fermier

En 2013, un quatrième avenant a été signé entre la CAVEM et la CMESE. Celui-ci prenait en compte la transformation de la CAFSR en CAVEM et a notamment incorporé plusieurs ouvrages dans le contrat dont le délégataire a maintenant la charge d'exploitation.

En septembre 2016, un cinquième avenant a été incorporé au contrat. Celui-ci a pour objet de confier au Fermier le financement, la réalisation, et l'exploitation d'une unité de digestion des boues et d'une unité de valorisation du biogaz sur le site de la Station d'Épuration du Reyran.

En 2018, l'avenant 6 prenait en compte une baisse de tarif pour la prise en compte d'aides de l'Agence de l'Eau pour des travaux de renouvellement concernant les travaux d'assainissement liés à la lutte contre les eaux parasites : années 2018 -2019.

L'avenant 7, en 2018, intégrait l'évolution du régime fiscal au regard de la TVA ainsi que la prise en compte de l'écart de subventions prises en compte dans l'avenant 6 et l'aide définitive de l'Agence de l'Eau.

L'avenant 8, signé en 2019, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- L'intégration du quartier du Trayas à la DSP assainissement
- L'intégration des désodorisations PR Porte des Gaules, Reyrannet, PR PALUD

- La suppression des désodorisations PR Mistral et "PR DDE
- La prise en charge des transport et traitement des refus de dégrillage et sables des STEP d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
- La réalisation d'analyses quotidiennes des eaux de baignades sur juillet et août des 23 plages de Fréjus et St Raphael
- La suppression des analyses RSDE (cf avenant 2)

L'avenant 9, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent
- Le renouvellement des 3 dégrilleurs de la STEP du REYRAN
- La mise en conformité des machines sur les STEP REYRAN et AGAY

L'avenant 10, signé en 2024, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- La réhabilitation de réseaux d'assainissement Route de la Corniche à Saint Raphael, sur le contour de Port Fréjus et avenue Maréchal Galliéni/ Victor Hugo à Fréjus
- L'exploitation de la REUT de la STEP d'Agay
- Une étude cybersécurité des usines de traitement des eaux usées
- Une convention avec la CACPL pour le paiement de la part transfert et traitement des eaux usées du Trayas
- La mise à jour du règlement de service afin de tenir compte de la possibilité de taxer à hauteur de 400% de la redevance assainissement un client non raccordé au réseau 2 ans après la mise en service du réseau d'assainissement
- Un bordereau des prix unitaires complémentaires concernant des travaux de mise en sécurité des usines ainsi que du suivi du traitement des odeurs

2.0. L'essentiel 2024

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 94 485 habitants de Fréjus et St Raphaël.

Le service est doté de **118** postes de relèvement, de **406** kms de réseaux Eaux Usées et de **26 836** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- St Jean de Cannes
- Agay
- Le Reyran



Début du contrat : 01/09/2006

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé **48 756** ml
- ♦ Linéaire inspecté par caméra **1 838** ml
- ♦ Linéaire test à la fumée **9 594** ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur canalisations : **197**
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : **123**
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,55**
 - Branchements / 1000 brts : **4,6**

Les chiffres du service

- ♦ **36 538** clients
- ♦ **7 282 057** m³ Facturés

M 3 Traités :

- ♦ St Jean de Cannes : **74 943** m³
- ♦ Agay : **827 493** m³
- ♦ Reyran : **10 065 730** m³
- ♦ FMV Reyran : **4 943** m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ St Jean de Cannes : **90** m³ (Vers Step Reyran)
- ♦ Agay : **575** Tonnes (Compostage)
- ♦ Reyran : **5 901** Tonnes (Compostage)

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

2.1. Les Indicateurs Réglementaires

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	94 485
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	1 733,3 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	1,95 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	105
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	52
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	19 931,10 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	18,71 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,30 %
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	0,93 %

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.077	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	26 836
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	40
	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	406 107 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	118
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	3
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	394 800 EH
COLLECTE DES EAUX USÉES		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	320
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	48 756 ml
LA DÉPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.176	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	11 594 856 m ³
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	5 477 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	91 278 EH
	Volume traité	Délégataire	10 965 166 m ³
L'ÉVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	101,5 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	99,5 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	56,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.056	Nombre de communes desservies	Délégataire	2
	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	36 538
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	36 537
	- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	1
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	7 282 057 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

2.2. Données complémentaires

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	82 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2024 ayant été une année particulièrement pluvieuse, +320% par rapport à 2023, les volumes traités par les STEPS REYRAN, AGAY et St JEAN DE CANNES sont passés de 7 545 327m³ à 10 977 069soit une hausse de 45%.

2. 3. Le Patrimoine de la collectivité

2. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2024 est de :
 Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Détails :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	105

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,62%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la Estérel Côte d'Azur Agglomération et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,57%	0,61%	0,61%	0,55%	0,62%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	397 793	399 997	401 539	404 123	406 107
Longueur renouvelée totale (ml)	2988	2363	2256	1858	3145

2. 3. 2. Les événements majeurs

Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la STEP d'AGAY pour l'arrosage golf de Cap Estérel :

L'unité de REUT a été mise en service au cours de l'été 2023. Des essais de performance ont été menés pendant 6 mois afin de valider les performances de traitement conformément à l'arrêté préfectoral. Les résultats ont été transmis dans un rapport et communiqué à l'agence régionale de santé et à la DDTM du Var le 16/01/2024.

L'unité est composée d'un filtre, d'un réacteur UV, d'une chloration à la javel ainsi que d'une bache de stockage. L'eau traitée sera distribuée à l'association Cap Esterel conformément à l'AP du 5 septembre 2022, pour un débit maximal journalier de 900 m3/jour.

Le dispositif a été inauguré le 27 juillet 2023 par le Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération :



Fonctionnement :



Pour l'année 2023, les points suivants sont à noter :

- Le niveau de performance requis a été atteint tout au long de l'année.
- Aucune nuisance extérieure olfactive n'a été relevée.
- Une plainte de nuisances sonores a été portée à notre connaissance au cours de l'été 2023. Les limites réglementaires en limite de propriété sont les suivantes :

2.3 RESUME DES TEXTES DE REFERENCE

Limites de propriété :

L'arrêté du 23 janvier 1997 fixe, pour chacune des périodes de la journée (diurne et nocturne), les niveaux à ne pas dépasser en limite de propriété de l'établissement, déterminés de manière à assurer le respect des valeurs d'urgences admissibles.

Les valeurs fixées ne peuvent excéder **60 dB(A)** pour la période « jour » et **70 dB(A)** pour la période nuit en limite propriété, sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite.

Deux études acoustiques ont été réalisées, avant la mise en production de la REUT ("NSE_STEP AGAY") et après ("NSE_STEP AGAY II"). La première étude a mesuré les niveaux en limite de propriété suivants :

2.3 RESUME DES TEXTES DE REFERENCE

Limites de propriété :

L'arrêté du 23 janvier 1997 fixe, pour chacune des périodes de la journée (diurne et nocturne), les niveaux à ne pas dépasser en limite de propriété de l'établissement, déterminés de manière à assurer le respect des valeurs d'émergences admissibles.

Les valeurs fixées ne peuvent excéder **60 dB(A)** pour la période « jour » et **70 dB(A)** pour la période nuit en limite propriété, sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite.

Deux études acoustiques ont été réalisées, avant la mise en production de la REUT ("NSE_STEP AGAY") et après ("NSE_STEP AGAY II"). La première étude a mesuré les niveaux en limite de propriété suivants :

6 RESULTATS DE MESURE

Les résultats des mesures sont présentés sous forme de tableaux. Tous les niveaux donnés sont des LAeq exprimés en dB(A), et arrondis à 0,5 près.

6.1 NIVEAU EN LIMITE DE PROPRIETE (LP)

Les niveaux en LP ont été mesurés sur les points 1, 2 et 3.

Point	Date de la mesure	Niveaux mesurés	Niveau autorisé	Conclusion
Point 1 LP1	21/03/23	48	70	Conforme
Point 2 LP2	21/03/23	49	70	Conforme
Point 3 LP3	21/03/23	48	70	Conforme

Les niveaux sont présentés en dB(A) arrondis au demi-dB le plus proche

Aucun dépassement réglementaire n'a été constaté en limite de propriété.

La seconde étude a été réalisée en novembre 2023, lorsque la REUT était en fonctionnement. Les mesures ont été réalisées aux mêmes points que lors de la première étude. La conclusion du rapport indique qu'il n'y a aucune conséquence sur les valeurs en limite de propriété.

Une visite a été réalisée le 28/11/2024 au logement du riverain à l'origine de la remontée. Aucune nuisance n'a été constatée le jour de la visite. Il a été convenu que le riverain doit se manifester dès l'apparition de la nuisance afin de réaliser un constat sur site.

RSDE

La campagne de prélèvements RSDE a été réalisée entre octobre 2022 et mai 2023. L'interprétation des résultats a permis de signifier les substances suivantes (cf rapport "RSDE STEU DE SAINT-RAPHAEL - AGAY (83) Compte-rendu d'intervention de la campagne RSDE 2022") :

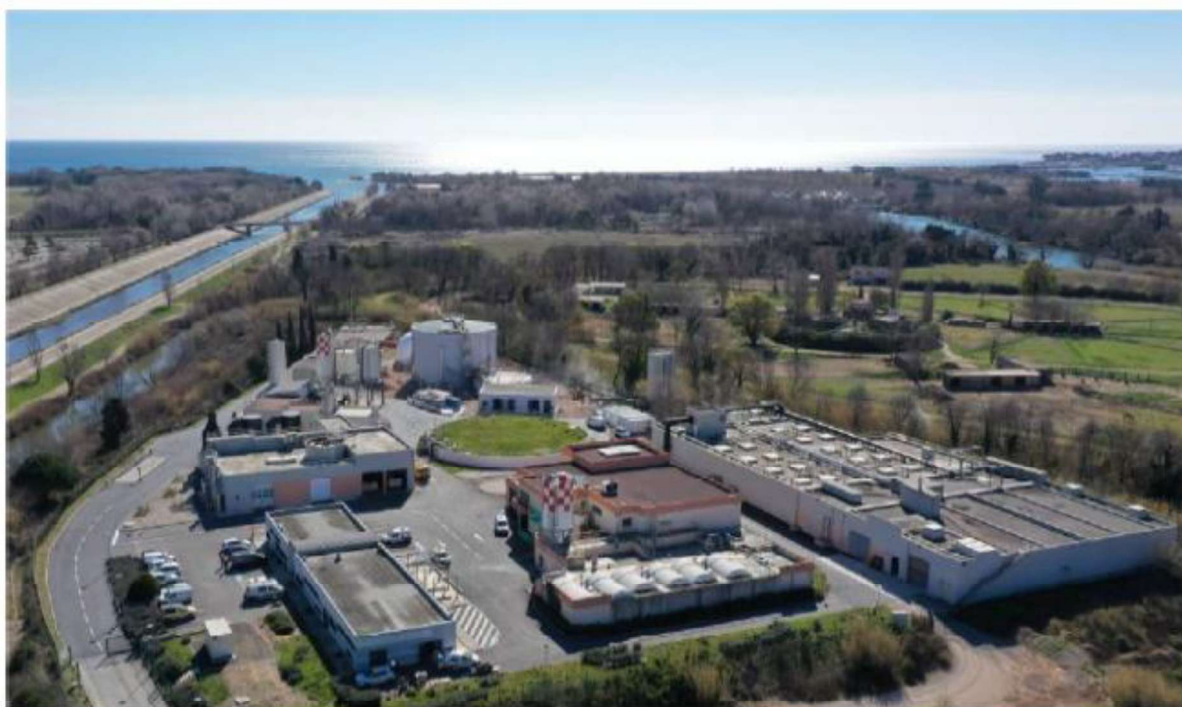
[illegible]

Comme stipulé dans le rapport du cabinet CEREG, seule la police de l'eau a autorité compétente pour juger de la pertinence des investigations et des opérations à réaliser par la suite.

En 2024, des travaux de sécurisation électrique ont eu lieu. Ces travaux permettent aujourd'hui d'alimenter un compartiment de relevage des eaux brutes de l'usine via l'alimentation (électrique ou GE) de "l'ancienne" tranche, et le second compartiment via l'alimentation de la "nouvelle" tranche. Ces deux compartiments étant communicants, les alimenter par deux alimentations distinctes permet ainsi de se prémunir d'éventuels déversements sur la plage en cas de panne de réseau électrique et de défaut simultané sur un des groupes électrogènes.

Une non-conformité sur le paramètre MES en sortie STEP AGAY le 19/8/2024, 39mg/l pour 35mg/l. Un bilan supplémentaire a été réalisé le 1/9/2024. Le remplacement de la sonde de régulation défectueuse a été opéré.

- Station d'épuration du Reyran :



Valorisation du Biogaz

En 2024, l'unité de valorisation de biogaz a produit 726 110 Nm³ soit 7 838 348 kWh.

1565 tonnes de matières sèches ont été évacuées pour un total de 5901 tonnes de boues digérées ce qui correspond à 218 camions-bennes.



STATION D'ÉPURATION DE SAINT JEAN DE CANNES :

Le niveau de performance a été atteint tout au long de l'année 2024. Il a été réalisé 12 bilans d'auto-surveillance.

Il est à noter que le bassin tampon présente une corrosion importante et des points de perforations rendant l'ouvrage non fonctionnel.

Il est urgent de prévoir le remplacement de cet ouvrage.

Suite aux recommandations transmises, Esterel Côte d'azur Agglomération a procédé à la mise en place d'un groupe électrogène permettant de maintenir en fonctionnement la ventilation du site lors de défaillance du réseau d'alimentation électrique général et ainsi maintenir le ciel gazeux du digesteur hors zone ATEX.



Poste de relèvement

Un incident sur le poste de relèvement de Péguière a été relevé en date du 24/04/24, suite à une casse de la nourrice de refoulement. Un by pass des effluents ayant été mis en place au sein de la chambre de vannes s'en est suivi une réparation de la partie incriminée. À noter qu'un volume de surverse de 261 m3 a été comptabilisé via la surverse de l'ouvrage sans impact sur le milieu récepteur.

Une intervention suite à une alarme temps de marche trop longue pompe 1 a été effectuée sur le PR Santa Monica en date du 26/08/24.

Il a été constaté un débit d'arrivée supérieur au débit nominal du poste, un pompage a été mis en place afin de limiter le débordement. Un volume de surverse de 1m3 a été constaté dans le caniveau se trouvant à proximité de l'ouvrage sans impact sur le milieu.

- Sous-produits :

La collectivité, responsable des évacuations des boues, fait réaliser cette mission dans le cadre d'un marché de transport et de traitement des boues vers une destination conforme à la réglementation.

En 2024 les boues de la station d'Agay ont été évacuées vers le centre de compostage de Saint-Julien-Le-Montagnier. Celles du Reyran vers les centres de compostage ci-dessous :

- Tarascon
- Châteaurenard
- Izeaux
- Sillans

Pour sa part, le fermier assure la prise en charge des refus et sables de dégrillage des steps d'Agay, Reyran et Saint Jean dans le cadre de l'avenant 8 notifié le 23 décembre 2019.

➤ **Dégradations et incivilité**

En 2024, comme les autres années, certains ouvrages de Estérel Côte d'Azur Agglomération ont été tagués ou fait l'objet d'affichage.

Les ouvrages non clôturés sont particulièrement touchés par ces actes d'incivilités.

Exemple:

PR Corot



Désodorisation :

Le site du Reyrannet à proximité immédiate des habitations est très sensible. Une étude spécifique a été menée suivi de la mise en œuvre d’actions pour renforcer son fonctionnement. Aucune réclamation n’a été enregistrée en 2024.

Actions menées sur cet ouvrage en 2024:

- Fiabilisation de la régulation de pH des tours 1 et 2
- Modification automatisme régulation sur seuil afin de minimiser la variabilité et instabilité qui empêche un pilotage fin de l’injection de soude et de chlore.
- Fiabiliser la mesure H2S en entrée de filière + mise en place de la régénération à l’air frais pour augmenter la durabilité du capteur.
- Installer une mesure de d’H2S en sortie de filière (amont CAG).

Afin de s’assurer du bon fonctionnement de ses unités Esterel côte d’Azur Agglomération a équipé les sites de PR Palud,Reyrannet, centrale PTT de capteurs de mesure d’ H2S en continu amont -aval. Initialement seul le poste Porte des Gaules était équipé de ce type de mesure en ligne. Ces équipements permettent un suivi rigoureux du traitement tout au long de la journée.

Traitement H₂S :

Le bilan des consommations des réactifs est le suivant :

Commune	PR	Réactifs utilisés	Kg de réactifs utilisés 2024
Saint-Raphaël	AGAY RIVIÈRE	Ca(NO3)2	1200
Saint-Raphaël	AIGUEBONNE	Ca(NO3)2	1200
Fréjus	BALZAC	Ca(NO3)2	2400
Saint-Raphaël	BEAU RIVAGE	FeCl3	2150
Saint-Raphaël	BEAUMETTE	Ca(NO3)2	1200
Saint-Raphaël	CAMP LONG	Ca(NO3)2	2400
Fréjus	CENTRAL DDE	Ca(NO3)2	13200
Fréjus	CENTRAL PTT	Ca(NO3)2	7200
Saint-Raphaël	CHÊNES VERTS	Ca(NO3)2	pas accès, sur chaussée
Fréjus	CROIX DU SUD	Ca(NO3)2	3600
Fréjus	ESCAILLON 1	Ca(NO3)2	1200
Fréjus	GIRAUD	Ca(NO3)2	1200
Fréjus	GRAND CALME	Ca(NO3)2	1200
Saint-Raphaël	ILE VIEILLE	Ca(NO3)2	2400
Fréjus	MA BRETAGNE	Ca(NO3)2	pas accès, sur chaussée
Fréjus	PALUD	FeCl2	218590
Fréjus	PÉDÉGAL	Ca(NO3)2	plus accès mise en place plots bétons
Saint-Raphaël	PÉGUIÈRE	Ca(NO3)2	3600
Saint-Raphaël	TOUKAN	Ca(NO3)2	pas accès
Saint-Raphaël	VIADUC	Ca(NO3)2	1200
Fréjus	VILLENEUVE	FeCl3	1075
Fréjus	VILLEPEY	Ca(NO3)2	10800

RÉSEAUX :**Diagnostic permanent**

Les principaux résultats observés pour l'année 2024 sont :

Sur le système d'assainissement du Reyran :

Sur les communes de Puget sur Argens, Fréjus et Saint Raphaël, le diagnostic permanent - Bilan des flux est en place depuis 2020 .

> Pour Puget sur Argens : 22 sondes LTUS et 6 débitmètres.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 19 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, la surface active 2024 a été évaluée à 17 Ha.

> Pour St Aygulf : 18 sondes LTUS et 10 débitmètres permettant un suivi en 29 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 14,7 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, en particulier au niveau du PR Argens, la surface active 2024 a été évaluée à 15 Ha.

> Pour Fréjus : 15 sondes LTUS et 23 débitmètres permettant un suivi en 37 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 61 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, en particulier au niveau du PR Aéroport, la surface active 2024 a été évaluée à 62 Ha.

> Pour Saint Raphaël : 19 sondes LTUS et 14 débitmètres permettant un suivi en 29 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 49 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, la surface active 2024 a été évaluée à 47 Ha.

Sur le système d'assainissement d'Agay :

Le diagnostic permanent - Bilan des flux est mis en œuvre depuis 2020 .

Cette métrologie se compose de 7 sondes LTUS et 7 débitmètres permettant un suivi des flux en 14 sous-bassins de collecte

La valeur initiale de référence de la surface active a été estimée à 11 Ha.

En 2024 nous n'avons pas noté d'incident remarquable sur le système de collecte, les données des sondes ont également permis d'établir une surface active de 12Ha.

Divers ouvrages

- **Ouvrages de visite**

Le réseau gravitaire contournant la Place Lamartine se raccorde à celui de la dragonnière. Cependant, l'actuel regard de visite est désaxé de plusieurs mètres et ne permet pas d'accéder sur la partie verticale du raccordement.

Les ouvrages de visite sur l'Avenue Anatole France sont des « Té de curage » sur chaque collecteur. Cet équipement ne permet pas un accès optimal pour garantir un bon entretien.

La distance entre regards de visite ne peut excéder 50 mL afin d'assurer une intervention efficace sur l'ouvrage pour une désobstruction ou dans le cadre d'un curage préventif. Cependant, concernant les réseaux d'eaux usées de la dragonnière, ces distances sont, pour la plupart, bien supérieures à cette valeur limite en sachant que le risque d'engorgement est accru en raison de la présence de nombreux coudes non visitables sur le tracé.

Sur la liaison Lamartine -> Thiers, l'inventaire des accès est le suivant :

Adresse	Distance inter-regard (mL) dans le sens écoulement
Place Lamartine (accès à reprendre)	
Avenue Anatole France (accès à reprendre)	90 mL
Rue Basso	170 mL
Début Rue de la Garonne	40 mL
Rue de la Garonne / Place Ortolan	45 mL
PR Thiers	50 mL

Il est donc indispensable de créer de nouveaux regards de visite en respectant ces distances pour ne pas être dans l'incapacité de pouvoir déboucher le réseau avec les incidences qu'une telle situation implique.

- **Liaison réseau Rue de la Liberté (marché Victor Hugo)**

En 2024, la surverse EU à l'intérieur de la Dragonnière, au niveau de la jonction entre la rue de la Liberté et le pont Basso, a été entièrement sécurisée par la création d'un regard maçonné hydraulique avec tampon d'accès verrouillé.



Problématique Réseaux de transport en béton âme tôle

Dans l'inventaire du patrimoine assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, nous dénombrons un peu plus de 8,8 kilomètres de canalisation dans le même matériau (Béton âme tôle) et de la même période de pose (1978) avec ce niveau de fragilité inquiétant. Ce collecteur de transport parcourt le front de mer entre le Port de Santa Lucia et la station d'épuration du Reyran, via l'avenue de Provence et la Route Départementale 559.

Un effondrement réseau était d'ailleurs survenu sur l'avenue de Provence, à l'intersection avec la rue du Progrès en novembre 2023.

Travaux réalisés

- **Bassin versant Avenue Musset – Saint Aygulf**

Des débords réguliers par temps de pluie étaient observés sur le bassin versant du PR Balzac à Saint Aygulf, et en particulier sur le point bas localisé vers l'ouvrage dit « bac à sable » sur l'Avenue Musset.

Ces nuisances étaient particulièrement subies par les copropriétaires de la Résidence des Corailleurs qui avaient fait part de leur mécontentement à la collectivité.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2024 afin de résoudre ces problèmes :

Sur le Bld Berlioz :

Dilatation réseau gravitaire par un Ø300 mm sur 70 mL avec report de branchements
Création d'un DIP avec 2 pompes de 150 m³/h avec Groupe Électrogène (GE)

Sur l'Avenue Musset :

Pose d'une conduite de refoulement en PVC Ø200 mm sur environ 450 mL

Sur le Bld Balzac :

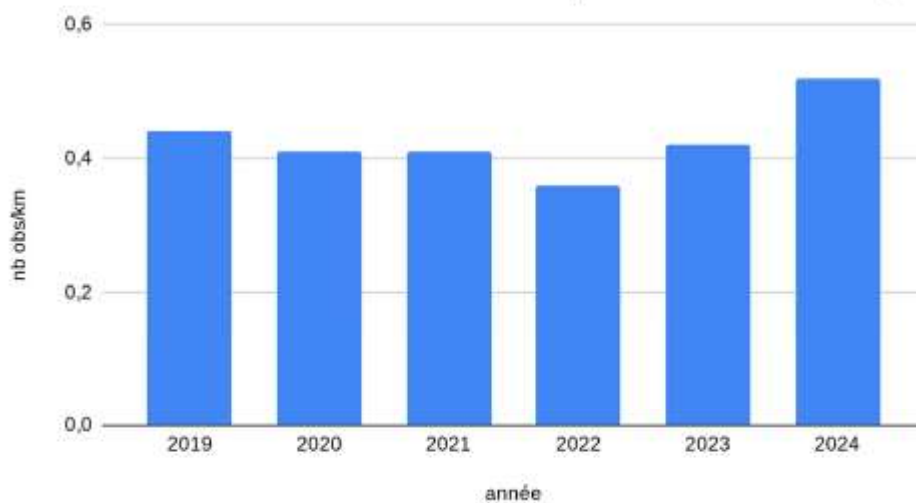
Création d'un regard de divergence

Dilatation réseau gravitaire par un Ø300 mm sur 140 mL avec report de branchements

- Évolution du taux d'obstruction réseau

Le taux d'obstruction sur collecteur est 0.52 obstruction / Km de réseau pour l'année 2024. Le taux a augmenté en raison des conditions météorologiques.

Evolution du taux d'obstruction réseau (nb obs/km de réseau)



- **Curage des réseaux**

Pour l'année 2024, la répartition du curage des réseaux a été la suivante :

Commune	Linéaire curé km
Fréjus	27,7
Saint Raphaël	21,0

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

- **Curage préventif systématique** basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :
 - Port Fréjus : Un curage régulier est réalisé de façon préventive sur l'ensemble du réseau communautaire de ce secteur en raison de la faible pente de ce collecteur mais aussi de la présence de graisses rejetées en quantité importante par les usagers.
 - Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, présente de nombreuses malfaçons connues (tampons dégradés, contre-pente importante...) qui doivent être traitées.
 - Rue Thiers à Saint Raphaël où nous constatons régulièrement la présence en grande quantité de graisse vraisemblablement liée à l'activité commerciale de cette artère.
 - Plage du Veillat à Saint Raphaël. Les regards de visite de ce collecteur étant dans les commerces de surcroît ouverts uniquement durant la saison estivale, son exploitation notamment curative est rendue très complexe. Un dévoiement de ce réseau sous le piétonnier est à réaliser.
 - Avenue Musset à Saint Ayguif où le collecteur principal en Ø200 PVC est régulièrement sujet à des obstructions. Des travaux ont été réalisés cette année avec création de postes de relevage.
- **Curage curatif** réalisé à la suite d'une enquête de terrain avec un niveau d'encrassement important dans le collecteur.
- **Les bacs à sable** font également l'objet d'un nettoyage au moins une fois par an. La liste des bacs à sable se trouve en annexe du présent rapport.

L'inaccessibilité de certains réseaux enclavés rendent impossible toute intervention préventive de curage à l'aide d'un camion hydrocureur et ceci malgré la nécessité (ensablement important), leur importance (réseau de transport) mais aussi les conséquences liées à un débord avec pollution quasi immédiate du milieu naturel.

De plus, pour ceux implantés dans les vallons, après chaque événement pluvieux, la montée des eaux empêche durant plusieurs jours l'accès au regard de visite car les tampons ont été mis à la côte radier du pluvial.

Les principaux secteurs sont (liste non exhaustive) :

- La Garonne où environ 75% du linéaire est inaccessible du fait de la présence de ponts à faible hauteur. Les rampes d'accès actuelles sur le Boulevard du Cerceron et de l'Avenue de Valescure (Police Municipale) sont insuffisantes : de nouveaux accès doivent être réalisés en priorité dans ce vallon du fait de l'importance de ce réseau.
- Cette problématique peut se généraliser à l'ensemble des réseaux longeant des vallons pluviaux : Armitelle, Péguière, Rébory, les Crottes...

- Visite annuelle des émissaires maritimes

Le rapport de visite annuel a été remis au service d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en date du mois de Septembre 2024.

Ce rapport comprend le diagnostic visuel des ouvrages suivants :

- Emissaire Step Agay (Pourrousset)
- Emissaire Camp Long
- Emissaire Toukan
- Emissaire Péguière
- Emissaire Playa
- Emissaire STEP Esclamandes DN900
- Emissaire STEP Reyran DN700
- Emissaire Balzac

Certains ouvrages présentent des défauts, anomalies ou casses qu'il faudrait reprendre.

La réparation sur l'émissaire de la Playa réalisé avec de la fonte a sûrement interrompu le fonctionnement de la protection cathodique. Un pont doit donc être réalisé pour rétablir la continuité électrique.

Une attention toute particulière est systématiquement mentionnée sur l'émissaire de la Playa puisque, au fil des années, des dégradations inquiétantes ont été observées (croches d'ancre) sur la zone des 20 mètres de profondeur mettant en avant un réel risque de rupture de la conduite à cause du mouillage des bateaux. La mise en place d'un balisage spécifique en surface est fortement conseillée pour se prémunir de ce risque.

Le curage de l'émissaire du Reyran dn700 a été réalisé en 2024.

STATIONS D'ÉPURATION

STATION D'ÉPURATION DU REYRAN :

Nous constatons régulièrement la présence de dépôts sauvages en bordure de voie à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la station d'épuration. Pour limiter ces dépôts il conviendrait de mettre en place un portail sur la voie d'accès à la step à l'aval immédiat de l'entrée de la déchèterie.

Pour mémoire, des fissures au sol ont été relevées dans l'atelier et le magasin avant la réception des ouvrages construits par Degremont.

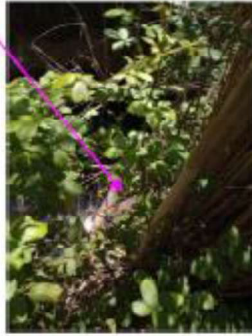
Pour mémoire également, les barrières automatiques situées de part et d'autre du pont bascule ne sont pas opérationnelles. Ces équipements n'ont jamais été mis en service par l'entreprise Degremont.

La conduite d'arrivée d'eaux brutes (depuis Porte des Gaules) sur la STEP présente des traces de corrosion et son intégrité est altérée (cf photo ci-dessous). Il serait intéressant d'envisager sa réparation ou son renouvellement.



Le débroussaillage de la zone au sud de l'usine devrait être envisagé afin de permettre l'accès et l'inspection visuelle du clapet du déversoir en tête de station. Actuellement, l'accès y est dangereux de par les nombreuses espèces végétales ayant colonisé le milieu et la présence de la rivière Grande Garonne. La zone approximative (à définir sur place) est représentée sur le plan aérien ci-dessous :

Clapet



Les BAES, éléments de sécurité pour l'évacuation des locaux, ne sont pas câblés correctement électriquement et ce depuis la construction de la tranche biologique. Des dysfonctionnements de plusieurs blocs risquent d'être constatés lorsque leur utilisation sera nécessaire.

La conduite provenant du PR Aéroport est endommagée et son état se dégrade malgré les réparations effectuées :

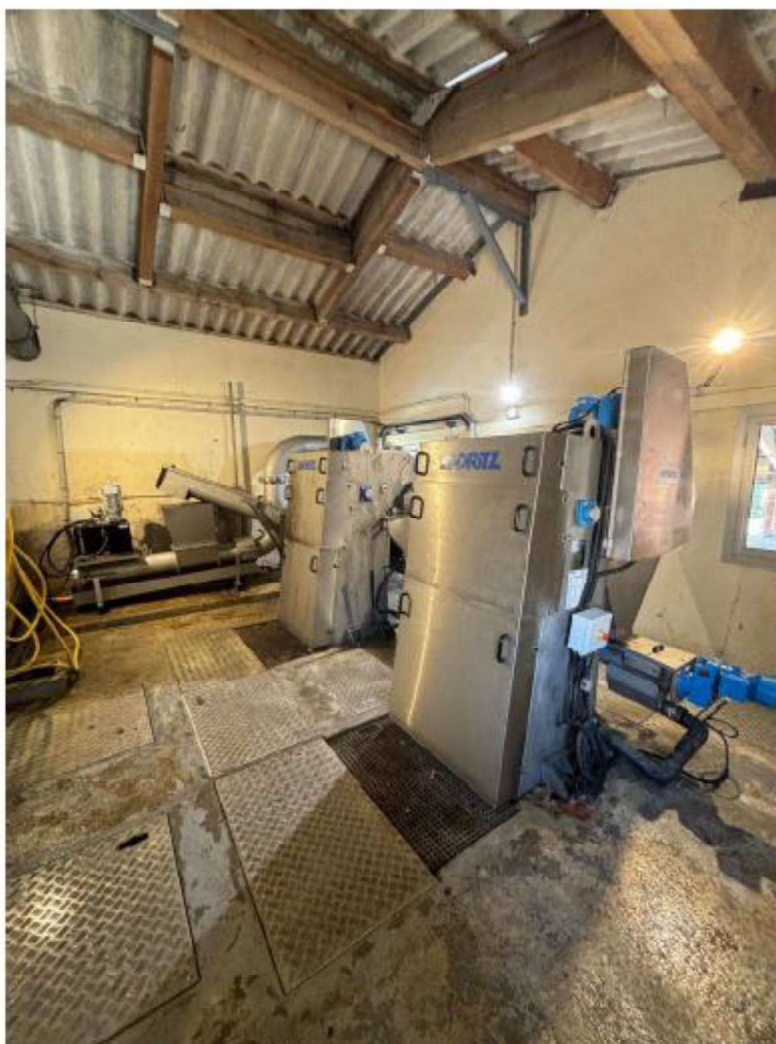


STATION D'ÉPURATION D'AGAY :

Le système de connexion des bennes à boues mériterait d'être amélioré en termes de sécurité. Actuellement, le raccordement est difficile de par la conception : un agent doit systématiquement monter sur la benne en fin de manœuvre de rotation afin de guider le conducteur de la benne et que les éléments s'emboîtent convenablement. Un mauvais emboîtement pourrait générer un débord de boues à l'extérieur de la benne et un endommagement des équipements.



Le local dégrilleur de la STEP Agay est une zone à fort dégagement d'H₂S, lié au refoulement des pompes du poste amont. L'extraction d'air pourrait y être améliorée en créant une aspiration au plus près des points de dégazement (dégrilleurs) et en confinant plus efficacement les ciels gazeux des canaux d'arrivées des effluents.

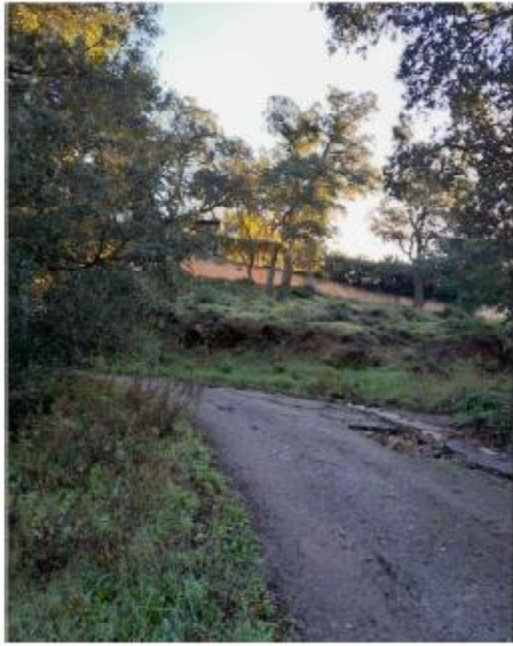


St Jean de Cannes :

Le manuel du système d'assainissement est en attente de validation par l'agence de l'eau .

-La remise en état du bassin d'orage présentant des perforations est nécessaire.

-La réfection du chemin d'accès et la reprise de l'évacuation des eaux pluviales en partie basse (entre rampe d'accès et portail de l'usine) doivent être entrepris pour permettre un accès sécurisé.



Perspectives réseaux d'assainissement et postes de relevage

Travaux en cours :

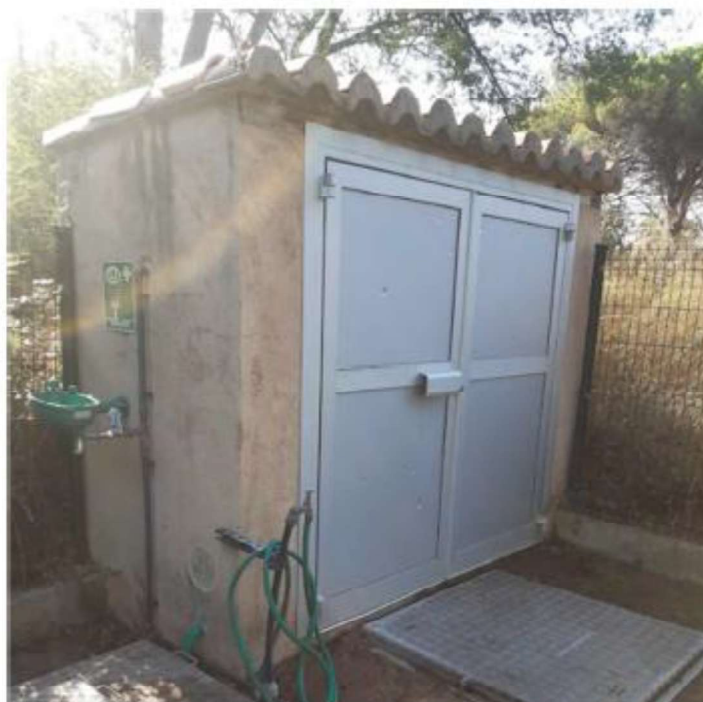
La réhabilitation du poste Cougourdier a été effectuée et la mise en service des nouveaux équipements effectuée en novembre 2024.

Esterel Côte d'Azur Agglomération devra statuer sur la suppression des équipements de type désodorisation inopérants avec ce type de process.

Le poste de relevage de Beaurivage est le prochain ouvrage prévu dans le cadre du plan de réhabilitation et son fonctionnement traditionnel (pompes immergées) sera modifié vers un process de type pompage en ligne au cours du premier semestre 2025.

PR Golf Esterel:

En matière de sécurité des biens et des personnes, l'installation PR Golf Esterel nécessite une protection contre la projection des balles de golf , ce site se trouve à proximité du parcours de golf et des projections de balles sont récurrentes au sein de l'enceinte du poste.



PR Masse:

Des travaux ont été entrepris par la maître d'ouvrage dans le cadre du marché de réhabilitation et d'amélioration des PR, afin de traiter les étanchéités des toitures du local technique du Poste Masse. Il reste cependant à reprendre la partie génie civil de la dalle de couverture amovible au droit du local fosse présentant une dégradation importante.

L'accès à la fosse reste extrêmement périlleux et se fait via un escalier en colimasson. Dans le cadre de la réhabilitation d'ouvrages il est nécessaire de traiter cet ouvrage.

**PR Aérodrome:**

Le local Haute tension présente des traces d'infiltrations apparentes au niveau de la dalle supérieure et un ruissellement vers les équipements électriques à été constaté lors d'épisodes pluvieux significatifs. Il est primordial de procéder à la reprise de l'étanchéité de la dalle supérieure.



PR Dramont:

Une partie de la charpente du local fosse présente un état avancé de décomposition, il faut procéder à la reprise partielle.



À noter également sur cet ouvrage qu'une reprise de la chaussée aux abords du PR à été effectuée par la propriétaire du camping environnant .

il en résulte une montée des eaux par temps de pluie sur versant par dessus les seuils de portes dans les locaux en particulier la fosse sèche de l'ouvrage ou se trouve le sumpes

Il faut trouver une solution avec le propriétaire afin de limiter ce désagrément.



- Étude de faisabilité – Réseau EU Avenue De l'attre de Tassigny

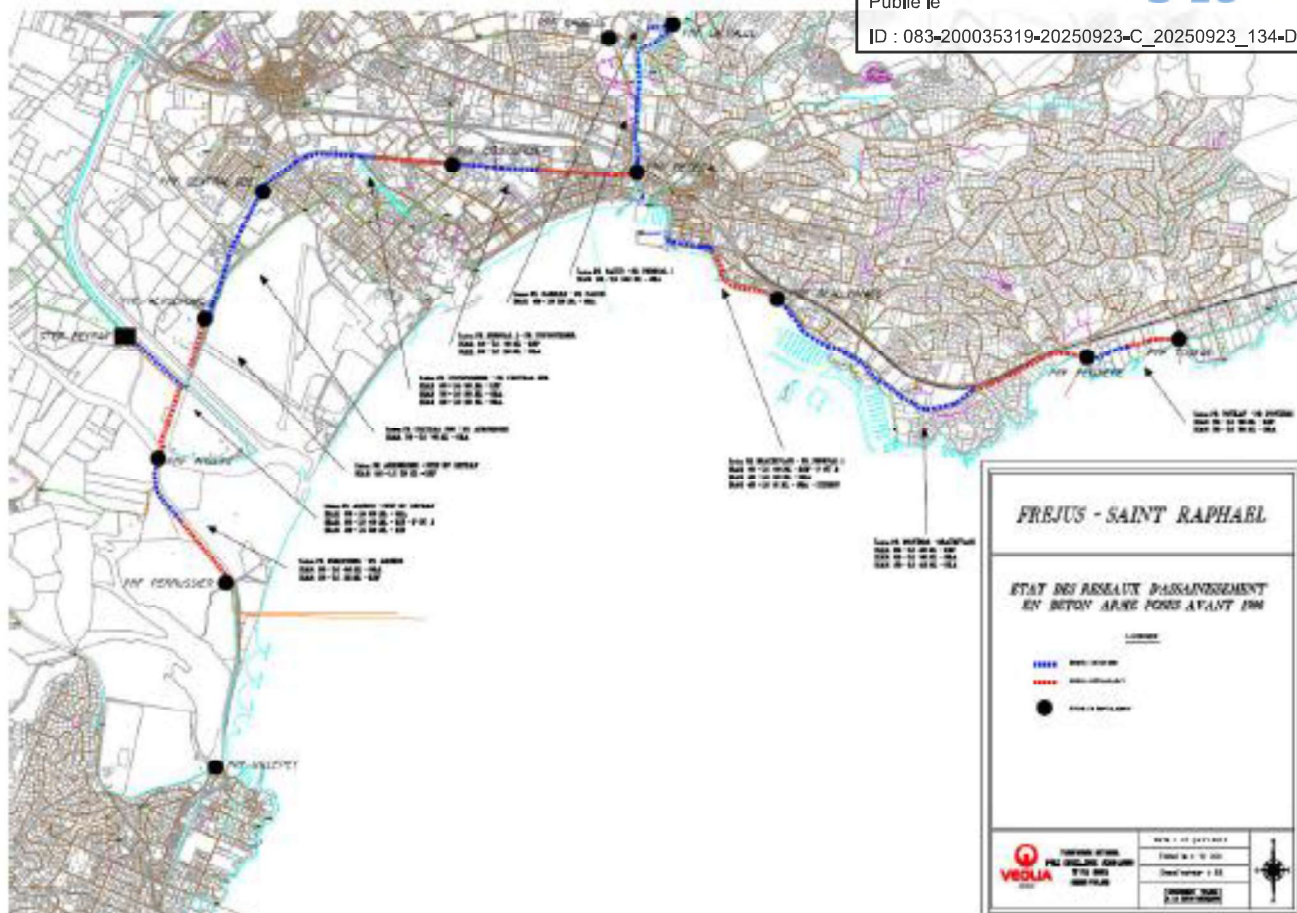
Cette voie est un axe majeur du trafic routier entre les communes de Fréjus et de St Raphaël. Son sous-sol est instable, en grande partie composé de sable et on notera la présence de la nappe aux environs de 2 mètres de profondeur. Toutes ces contraintes imposent à la collectivité de trouver une solution minimisant l'emprise des terrassements pour ce projet.

L'Agglomération a confié au délégataire une étude de faisabilité visant à améliorer le transport des effluents sur le secteur EST de l'Avenue de Lattre de Tassigny à Fréjus.

Problématique Réseaux de transport en béton âme tôle

Dans l'inventaire du patrimoine assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, nous dénombrons un peu plus de 8,8 kilomètres de canalisation dans le même matériau (Béton âme tôle) et de la même période de pose (1978) avec ce niveau de fragilité inquiétant. Ce collecteur de transport parcourt le front de mer entre le Port de Santa Lucia et la station d'épuration du Reyran, via l'avenue de Provence et la Route Départementale 559.

- Liaison gravitaire diam 500 Pr Pédégal / Pr Cougourdier : 550ml
- Liaison gravitaire diam 700 et diam 600 Pr Cougourdier /Pr Central DDE : 750ml
- Liaison gravitaire Pr Central DDE / Pr Aerodrome : 940ml
- Avenue de Provence
- Liaison Péguière – Beaurivage



Photos des réseaux de ce type qui se sont effondrés

En 2018 secteur Pr Argens à Fréjus



Le chantier de renouvellement PR Perussier – PR Argens a été réalisé en 2020.

RESEAUX :

- **Curages des réseaux**

Pour l'année 2024, la répartition du curage des réseaux a été la suivante (pour 48.7kms):

- **Fréjus : 27.7kms**
 - **Saint Raphael : 21.0kms**
- **Inspections vidéo : 1.397kms**
 - **Fréjus : 0.730kms**
 - **Saint Raphael : 0.607kms**
- **Tests à la fumée : recherche d'eau parasite : 9.977kms**
 - **Fréjus : 9.617kms**
 - **Saint Raphael : 0.36kms**

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

- Curage préventif systématique basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :

Points sensibles des réseaux :

- Port Fréjus : réseaux sur les quais
- Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, n'a toujours pas été transféré officiellement au patrimoine affermé. Il présente toutefois de nombreuses malfaçons connues (tampons dégradés, contre-pente importante...) qui doivent être traitées sous la responsabilité du gestionnaire avant toute demande de rétrocession.
- Plage du Veillat à Saint Raphaël. Les regards de visite de ce collecteur étant dans les commerces de surcroît ouvert uniquement durant la saison estivale, son exploitation notamment curative est rendu très complexe. Un dévoiement de ce réseau sous le piétonnier est à réaliser.

Réseaux et branchements :

	Patrimoine					
	2020	2021	2022	2023	2024	
Longueur total de réseau (en ml)	397 793	399 997	401 539	404 123	406 107	0,49%
Canalisation gravitaires	352 707	354 648	355 128	357 145	358 656	0,42%
Canalisation en refoulement (en ml)	45 086	45 349	46 411	46 978	47 451	1,01%
Nombre de branchements	26 736	26 745	26 772	26 796	26 836	0,15%
Nombre de regards	10 472	10 846	10 904	10 965	10 965	0,00%
Nombre de déversoirs d'orage	14	14	14	14	14	0,00%

Programme de renouvellement contractuel

Canalisations

Estérel Côte d'Azur Agglomération

Programme de travaux réalisés

ASSAINISSEMENT

2024										
FRÉJUS / SAINT RAPHAËL										
Emplacement des travaux	CANALISATION							Branchts	Regards	Montants réalisés
	200 PVC	250 Acier Gainage	300 Acier Gainage	300 PVC	400 PVC	500 Pvc	500 Béton Gainage			Euros
24-CAFSR REPUBLIQUE PHASE 2 EU	30									75 258,32
24-CAFSR EFFONDREMENT VICTOR HUGO					20					70 412,13
24-CAFSR RUE THIERS EU	35							11	1	87 477,33
24-CAFSR GENERAL LECLERC EU		141	112							78 155,46
24-CAFSR MONTOUREY EU	275	329							2	535 772,66
24-CAFSR RUE AUBANEL EU						100	180	5	4	511 570,95
Ren. accidentel ECAA EU FSR	42							4	102	156 431,70
Total	382	470	112	0	20	100	180	20	109	1 515 078,55
	Total : 1 264 m									

Suite à l'avenant 10, deux opérations de renouvellement de réseau hors programme contractuel ont été réalisées en 2024 :

- Bd de la Corniche à Saint Raphael : liaison PR Péguière- PR Beaurivage (tranche1) : 500ml en DN 400
- Le réseau gravitaire ceinturant Port Fréjus : 820ml en DN 200 et DN 250

ASSAINISSEMENT	
ECAA FSR	MONTANT RÉALISÉ

2024

		Total
Réseau Patrimonial	1 358 647 €	1 515 079 €
Accidentel Réseau	156 432 €	

		Total
Unités techniques Patrimonial	801 086 €	1 476 787 €
Unités techniques Fonctionnel	468 277 €	
Accidentel U.T	207 423 €	

		Total
Total Patrimonial	2 159 733 €	2 991 865 €
Total Fonctionnel	468 277 €	
Total accidentel	363 855 €	

Total général	2 991 865 €
---------------	-------------

3. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT PUGET SUR ARGENS



La commune de PUGET sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} avril 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

L'avenant 1, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent

3.0. L'essentiel 2024

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 8 315 habitants de Puget sur Argens.

Le service est doté de 9 postes de relèvement, de 66,6 kms de réseaux Eaux Usées et de 1 964 Branchements.

Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Le Reyran

Début du contrat : 01/04/2017

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé : 5 227 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : 31
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 11
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : 0,6
 - Branchements / 1000 brts : 5,6



Les chiffres du service

- ♦ 3 747 clients
- ♦ 671 043 m³ d'assiette

M 3 Traités du Puget au Reyran:

- ♦ Reyran : 1 255 660 m³
- ♦ Total en m³ traités au Reyran: 10 065 730 m³

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

3.1. Les Indicateurs Réglementaires 2024

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	8 315
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	2,02 €/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	105
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	13,51 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,25 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	0,94 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Délégataire	1,03 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP.

3.2. Données complémentaires

LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.077	Nombre de branchements eaux usées	Délégataire	1 964
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	4
	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	66 598 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	9
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
		Délégataire	42
		Délégataire	5 227 ml
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.056	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	3 747
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	3 747
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	671 043 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	671 043 m ³
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
		Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
		Délégataire	82 %
		Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
		Délégataire	En vigueur
		Délégataire	Oui

L'année 2024 ayant été une année particulièrement pluvieuse, +320% par rapport à 2023, les volumes pompés par le poste de relevage d'Airebelle passés de 755 660m³ à 1 255 660 m³ soit une hausse de 66%.

Diagnostic – Bassin versant Oasis

Le réseau d'eaux usées du bassin versant Oasis est fortement impacté par l'intrusion d'eaux claires parasites météoriques.

Ces intrusions d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres, des raccordements incorrects d'avaloirs ou le défaut d'étanchéité des collecteurs et regards de ce secteur.

Le réseau communal de ce secteur reçoit principalement les effluents des campings de la Route de la Bouverie, en particulier ceux du Parc Oasis Village et de GOELIA.

Ces centres de vacances sont dotés d'un linéaire important de réseaux privés de collecte d'eaux usées suspectées d'être à l'origine de cet apport important d'eaux parasites.

Le capteur installé a permis de voir l'impact des eaux parasites générées par cette installation sur le réseau d'assainissement et donc sur la STEP et sur des risques de pollution du milieu naturel. Les différences entre un jour de temps sec (300m3) et un jour de pluies(1500m3) est donc de 1200m3.

Une mise en demeure a été envoyée au Camping OASIS et à GEOLIA de mise à niveau de leurs installations. Le Camping OASIS a entrepris des travaux de renouvellement sur une partie des installations début 2019. Il a pour objectif de mesurer les débits à l'intérieur de son périmètre afin d'identifier les différents flux. La mise en place de débitmètres et de télésurveillance permettrait de mieux gérer les flux sur le camping.

3.3. Le Patrimoine de la collectivité

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2024 est de :
 Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	105

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0.61%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,86%	1,12%	1,05%	0,84%	0,61%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	64 109	64 433	64 640	65 423	66 598
Longueur renouvelée totale (ml)	179	876	571	138	268

Réseaux et branchements :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	Var %
Canalisations						
Longueur total de réseau (en ml)	64 109	64 433	65 640	65 423	66 598	1,80%
(en ml)	47 413	47 718	48 877	48 657	49 244	1,21%
Canalisation en refoulement (en ml)	16 696	16 715	16 763	16 766	17 354	3,51%
Nombre de branchements	1 948	1 949	1 954	1 960	1 964	0,20%
Nombre de regards	1 373	1 443	1 485	1 496	1 521	1,67%
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	2	

Programme de renouvellement contractuel

Canalisations

Programme de travaux réalisés

2024
ASSAINISSEMENT

Emplacement des travaux	Longueur et diamètre				Branches	Regards	Montants réalisés Euros
	200 FONTE	200 PVC	250 PVC	300 PVC			
PUGET BRANCHEMENTS EU					1		1 749,33
PUGET RUE DE LA LIBERTE		208			7	9	146 593,78
PUGET ACCIDENTEL CANAS EU	6						36 348,43
PUGET TAMPONS EU						8	6 985,41
Total	6	208	0	0	8	17	191 676,95

Unités Techniques: Réalisé 2024

PATRIMONIAL						
Exercice	ENSEMBLE TECHNIQUE	SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	UNITES TECHNIQUES	MAR	QTE	Montant
2024	DEVERSOIR D'ORAGE AIREBELLE	AUTOSURVEILLANCE DEVERSOIR D'ORAGE	CAPTEUR HYDRODYNAMIQUE & FIXATION	P	1	2 952,26
2024	DEVERSOIR D'ORAGE AIREBELLE	AUTOSURVEILLANCE DEVERSOIR D'ORAGE	CARTES REPORT INFORMATIONS	P	1	1 029,23
2024	PR AIREBELLE	TGBT	RACCORDÉMENT ELECTRIQUE	P	1	4 142,60
2024	PR BELLES TERRES	HUISSERIES	PORTE LOCAL GE	P	1	1 840,99
2024	PR BELLES TERRES	HUISSERIES	PORTE LOCAL FECL3	P	1	1 925,01
2024	PR BERCAIL	TGBT	DEMARREURS & RS4	P	1	841,00
2024	PR BERCAIL	TGBT	MISE A LA TERRE	P	1	382,65
2024	PR BERCAIL	TGBT	ARMOIRE DE COMMANDE GENERALE	P	1	12 096,18
2024	PR BERCAIL	TGBT	BOITIER DE PERMUTATION	P	1	824,06
2024	PR BERCAIL	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO1	P	1	935,87
2024	PR BERCAIL	HYDRAULIQUE PR	CANALISATION	P	1	4 823,64
2024	PR BERCAIL	HYDRAULIQUE PR	ROBINETTERIE	P	1	1 502,15
2024	PR GAUDRADE	TGBT	DEMARREURS & RS4	P	1	841,00
2024	PR GAUDRADE	TGBT	MISE A LA TERRE	P	1	382,65
2024	PR GAUDRADE	TGBT	ARMOIRE DE COMMANDE GENERALE	P	1	12 096,18
2024	PR GAUDRADE	TGBT	BOITIER DE PERMUTATION	P	1	824,06
2024	PR GAUDRADE	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION SECOURS A POIRE & SUPPORT	P	1	740,50
2024	PR GAUDRADE	TELETRANSMISSION	TELETRANSMETTEUR	P	1	1 976,20
2024	PR GAUDRADE	HYDRAULIQUE PR	CANALISATION	P	1	9 427,36
2024	PR GAUDRADE	HYDRAULIQUE PR	VANNE MUHALE	P	1	5 185,67
2024	PR GAUDRADE	HYDRAULIQUE PR	ROBINETTERIE	P	1	1 026,43
2024	PR PLATANES	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO1	P	1	702,44
2024	PR PLATANES	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO2	P	1	702,44
2024	PR TUILIERE	TGBT	MISE A LA TERRE	P	1	593,07
2024	PR TUILIERE	HUISSERIES	PORTAIL	P	1	3 200,11
2024	PR TUILIERE	HUISSERIES	PORTE LOCAL REACTIF	P	1	2 871,70
2024	PR TUILIERE	DIVERS	PEINTURES	P	1	1 041,34
						74 906,79

ACCIDENTEL						
Exercice	ENSEMBLE TECHNIQUE	Lib SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	TRAVAUX A FIN 2024	MAR	QTE	Montant
2024	PR GAUDRADE	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO1	G	1	665,31

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT ROQUEBRUNE SUR ARGENS



La commune de ROQUEBRUNE sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 10 janvier 2005 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées mais également le contrôle que l'assainissement non collectif.

Ce contrat a fait l'objet de 3 avenants portant sur :

- Prise en compte du passage en biologique de la STEP de la Gaillarde.
Intégration dans le périmètre d'affermage de 19.9 km de nouveaux collecteurs, et d'une nouvelle filière de traitement des boues, une filière de traitement de l'air (avenant n° 1 - avril 2010)
- Prise en charge par le Délégataire des travaux d'extension et de mise aux normes de la station d'épuration des Planets.
Révision de la rémunération du délégataire et de sa formule d'indexation pour tenir compte de l'investissement et des nouvelles conditions d'exploitation.
Prolongation de la durée du contrat (avenant n°2 – juillet 2011)
- Le transfert de compétence à la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION (avenant n°3 – janvier 2013)
- L'adaptation des dispositions relatives au régime de TVA, la collectivité a décidé d'être assujetti à la TVA à compter du 01/01/2019 (avenant n°4 – 01/01/2019)

4.0. L'essentiel de l'année 2024

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 14 672 habitants de Roquebrune sur Argens.

Le service est doté de **32** postes de relèvement, de **205** kms de réseaux Eaux Usées et de **6 271** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- La Gaillarde 32 400 eq
- Les Planets 21 000 eq
- TOTAL : 53 400 eq

Début du contrat : 01/01/2005

Fin du contrat : 31/12/2024

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé **17 769** ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : **39**
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : **42**

♦ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **0,2**
- Branchements / 1000 brts : **6,7**



Les chiffres du service

- ♦ **9 590** clients (+0,65 % de variation par rapport à 2023)
- ♦ **1 495 325** m³ d'assiette redevance – 1,47 % de variation par rapport à 2023)

M 3 Traités :

- ♦ La Gaillarde : **631 667** m³
- ♦ Les Planets : **1 120 611** m³
- ♦ PR Vaudois vers le Reyran : **232 266** m³
- ♦ Total volumes traités : **1 752 278** m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ La Gaillarde : **470** Tonnes (Compostage)
- ♦ Les Planets : **1 025** Tonnes (Compostage)

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

4.1. Les Indicateurs Réglementaires 2024

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	11 444
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	338,3 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	3,43 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	95
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	2
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	250,27€
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	13,19 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,16 %
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	95
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	0,67 %

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

Service public de l'assainissement non collectif

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[D302.0] Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Collectivité	80

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

4.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.077	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	6 271
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	26
	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	204 744 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	32
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	53 400 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	81
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	17 769 ml
LA DE POLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.176	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	1 720 389 m ³
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	703 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	11 713 EH
	Volume traité	Délégataire	1 752 278 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	7,5 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	4,7 t
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	9 590
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	1 495 325 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	1 495 325 m ³

?) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport.

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	82 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2024 ayant été une année particulièrement pluvieuse, +320 % par rapport à 2023, les volumes traités par les STEPS REYRAN, GAILLARDE et PLANETS sont passés de 1 140 874 m³ à 1 984 544 m³ soit une hausse de 74%.

4. 3. Le Patrimoine de la collectivité

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2024 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2024

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	95

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l’année 2024 le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,20 %.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d’assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d’ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,20%	0,21%	0,24%	0,23%	0,20%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	203 129	203 800	204 713	204 761	204 754
Longueur renouvelée totale (ml)	342	344	768	496	121

Réseaux et branchements :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	203 129	203 800	204 713	204 761	204 754	0,00%
Canalisation gravitaires	181 679	182 309	182 956	183 007	183 044	0,02%
Canalisation en refoulement (en ml)	21 450	21 491	21 757	21 754	21 710	-0,20%
Nombre de branchements	6 210	6 219	6 235	6 245	6 271	0,42%
Nombre de regards	5 113	5 250	5 284	5 295	5 322	0,51%
Nombre de déversoirs d'orage	4	4	4	4	4	

Programme de renouvellement contractuel

Pour mémoire :

Ce contrat de DSP ne prend pas en charge de programme contractuel d'investissements.
 Seuls sont pris en compte les renouvellements.

Canalisations

Programme de travaux réalisés 2024

ASSAINISSEMENT ROQUEBRUNE 2024									
Emplacement des travaux	Canalisations								Montants réalisés
	Longueur et diamètre								
	63	200 Amlank Ciment	200 Pvc	250 Pvc	300 FD	400 Béton Chemisage	Branches	Regards	Euros
Branchements Eaux usées divers							4		26 690,83
24-ROQ EMISSAIRE PLANETS						12			18 254,54
24-ROQ TARDIEU				5					91 948,74
24-ROQ GROUPE SCOLAIRE BOUVIERIE EU			90					2	53 797,99
Accidental					14				66 175,73
Tampons								21	16 277,52
Total lots	0	0	90	5	14	12	4	23	273 144,95
Total : 121 m									

ASSAINISSEMENT	
ROQUEBRUNE	MONTANT REALISE

Travaux programme 2024

		Total
Réseau	206 969 €	273 145 €
Accidentel réseau	66 176 €	

		Total
Unités techniques	549 528 €	607 829 €
Accidentel U.T	58 302 €	

		Total
Total patrimonial	756 497 €	880 974 €
Total accidentel	124 477 €	

5. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES ADRETS DE L'ESTEREL



La commune Les Adrets de l'Estérel a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} janvier 2018 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

5.0. L'essentiel de l'année 2024

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 2 866 habitants des Adrets de l'Estérel.

Le service est doté de **1** poste de relèvement, de **11** kms de réseaux Eaux Usées et de **580** Branchements. Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- Pré Vert
- Eglise

Début du contrat : 01/01/2018

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé : **726 ml**
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : **12**
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : **3**

♦ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **1,1**
- Branchements / 1000 brts : **5,2**



Les chiffres du service

- ♦ **652** clients
- ♦ **80 858 m³** d'assiette

M 3 Traités des Adrets de l'Estérel :

- ♦ **83 846 m³**

Quantité de boues évacuées :

- ♦ **94,8 Tonnes**

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

5.1. Les Indicateurs Réglementaires 2024

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	2 866
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	19,1 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	2,07 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2024
[P201.1] Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	50 %
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	95
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	27,60 u/100 km
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	1,45 %
[P258.1] Taux de réclamations	Délégataire	6,23 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

5.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)		Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.077	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	580
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	1
	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	10 874 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	1
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	3 000 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
Nombre de désobstructions sur réseau		Délégataire	15
Longueur de canalisation curée en préventif		Délégataire	726 ml
LA DE POLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.176	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	94 683 m ³
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	56 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	926 EH
	Volume traité	Délégataire	83 846 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
Masse de refus de dégrillage évacués		Délégataire	4,2 t
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
VP.056	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	652
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	652
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	80 858 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	80 858 m ³
(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport.			
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs		Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service		Délégataire	82 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux		Délégataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »		Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2024
Certifications ISO 9001, 14001, 50001		Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité		Délégataire	Oui

5. 3. Le Patrimoine de la collectivité

5. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2024 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2024

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	95

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,76 %.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,00%	0,37%	0,64%	0,65%	0,76%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	10 928	10 894	10 870	10 813	10 874
Longueur renouvelée totale (ml)	0	200	150	0	63

Réseaux et branchements :

	2020	2021	2022	2023	2024	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	10928	10 894	10870	10813	10874	0,56%
Canalisation gravitaires (en ml)	10619	10 584	10560	10503	10558	0,52%
Canalisation en refoulement (en ml)	309	310	310	310	316	1,94%
Nombre de branchements	572	573	576	579	580	0,17%
Nombre de regards	287	317	320	321	321	0,00%
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	1	0

Opérations non terminées :

Réseau de transfert entre la STEP de l'Eglise et la STEP de Pré Vert : le marché de travaux pour la réalisation d'un réseau de collecte gravitaire, 3 postes de refoulement, et des canalisations de refoulement a été attribué, les travaux démarreront en 2025.

Les études en cours

Réalisation et finalisation d'un schéma directeur d'assainissement : enquête publique pour approbation fin 2024.

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE

7. LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

7.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL



VILLE
DE
FREJUS



SAINT
RAPHAËL

FREJUS / St RAPHAEL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2024 et 2025

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,2134	24,4268	5,50%	25,77	12,3603	24,72	5,50%	26,08	1,20%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,2373	14,2380	5,50%	15,02	0,2402	14,41	5,50%	15,20	1,22%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,7406	44,4360	5,50%	46,88	0,7495	44,97	5,50%	47,44	1,20%
Redevance Production (Collectivité)	120	0,85	102,0000	5,50%	107,61	0,9	108,00	5,50%	113,94	5,88%
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,24	28,8000	5,50%	30,38	0,24	28,80	5,50%	30,38	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	15,0372	30,0744	10,00%	33,08	14,5739	29,15	10,00%	32,06	-3,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4809	28,8540	10,00%	31,74	0,4658	27,95	10,00%	30,74	-3,14%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,558	93,4800	10,00%	102,83	1,5093	90,56	10,00%	99,61	-3,13%
Redevance Collectivité	120	0,53	63,6000	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,29	34,80	5,50%	36,71					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					
Redevance de Consommation	120					0,43	51,6	5,50%	54,44	
Redevance de Performance Eau	120					0,0102	1,224	5,50%	1,29	
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29	
Prix du m ³		4,34				4,35				
Total TTC					521,11				522,45	0,26%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

Frejus

VILLE DE FREJUS

SAINT RAPHAËL

FREJUS / St RAPHAEL

Facture comparée aux 1er janvier 2024 et 2025
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	15,0372	30,07	10,00%	33,08	14,5739	29,15	10,00%	32,06	-3,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4809	28,85	10,00%	31,74	0,4658	27,95	10,00%	30,74	-3,14%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,558	93,48	10,00%	102,83	1,5093	90,56	10,00%	99,61	-3,13%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					-93,88%
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29	
Prix du m ³		2,16				1,95				
Total TTC					258,73				233,67	-9,68%

25 **S²LOW**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
 Reçu en préfecture le 06/10/2025
 Publié le
 ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE

**PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
 POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS**



PUGET SUR ARGENS
1000 ANS VALLÉE NÈGRE & CARRON VALA

PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2024 et 2025
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	15,0954	30,19	10,00%	33,21	13,6115	27,223	10,00%	29,95	-9,83%
Consommation (CMESE)	120	0,7128	85,54	10,00%	94,09	0,6427	77,124	10,00%	84,84	-9,83%
Redevance Collectivité	120	0,95	114,00	10,00%	125,40	0,95	114	10,00%	125,40	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					-93,88%
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,2936	
Prix du m³		2,28				2,01				
Total TTC					273,82				241,48	-11,81%

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
 Reçu en préfecture le 06/10/2025
 Publié le
 ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE

7.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE SUR ARGENS

 ROQUEBRUNE SUR ARGENS		Facture comparée aux 1^{er} janvier 2024 et 2025 <i>pour une consommation annuelle de 120 m³</i>								
		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,2373	24,4746	5,50%	25,82	12,3818	24,7636	5,50%	26,13	1,18%
Redevance Consommation (CMESE) Tr1	60	0,5755	34,53	5,50%	36,43	0,5823	34,938	5,50%	36,86	1,18%
Redevance Consommation (CMESE) Tr2	60	0,9409	56,454	5,50%	59,56	0,952	57,12	5,50%	60,26	1,18%
Redevance achat d'eau Production (Collectivité)	120	0,85	102	5,50%	107,61	0,9	108	5,50%	113,94	5,88%
Redevance investissement Distribution (Collectivité)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	25,8211	51,6422	10,00%	56,81	36,37	72,74	10,00%	80,01	40,85%
Consommation Tr1 (CMESE)	60	2,0168	121,008	10,00%	133,11	0,997	59,82	10,00%	65,80	-50,57%
Consommation Tr2 (CMESE)	60	2,0168	121,008	10,00%	133,11	2,06	123,6	10,00%	135,96	2,14%
Consommation (Part Communale)	120	1,2	144	10,00%	158,40	0,97	116,4	10,00%	128,04	-19,17%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,29	34,8	5,50%	36,71					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,2	10,00%	21,12					
Redevance de Consommation	120					0,43	51,6	5,50%	54,44	-1,40%
Redevance de Performance Eau	120					0,0102	1,224	5,50%	1,29	
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29	
Prix du m³		6,62				6,08				
Total TTC					794,00				729,35	-8,14%

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
Reçu en préfecture le 06/10/2025
Publié le
ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE



**PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS**

	ROQUEBRUNE SUR ARGENS					Facture comparée aux 1er janvier 2024 et 2025				
	01/01/2024					01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	25,8211	51,6422	10,00%	56,81	36,37	72,74	10,00%	80,01	40,85%
Consommation Tr1 (CMESE)	60	2,0168	121,008	10,00%	133,11	0,997	59,82	10,00%	65,80	-50,57%
Consommation Tr2 (CMESE)	60	2,0168	121,008	10,00%	133,11	2,06	123,6	10,00%	135,96	2,14%
Consommation (Part Communale)	120	1,2	144	10,00%	158,40	0,97	116,4	10,00%	128,04	-19,17%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,2	10,00%	21,12					-93,88%
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29	
Prix du m ³		4,19				3,43				
Total TTC					502,54				411,11	-18,19%

7.4. Le prix de l’eau et de l’assainissement pour les ADRETS DE L’ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2024 et 2025
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025					
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3639	24,7278	5,50%	26,09	12,3746	24,7492	5,50%	26,11	0,09%	
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,7449	44,694	5,50%	47,15	0,7456	44,736	5,50%	47,20	0,09%	
Consommation Tr2 (CMESE)	60	0,9831	58,986	5,50%	62,23	0,984	59,04	5,50%	62,29	0,09%	
Redevance Production (Collectivité)	120	0,85	102	5,50%	107,61	0,9	108	5,50%	113,94	5,88%	
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,68	81,6	5,50%	86,09	0,68	81,6	5,50%	86,09	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,6114	29,2228	10,00%	32,15	14,9505	29,901	10,00%	32,89	2,32%	
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,9619	115,428	10,00%	126,97	0,9842	118,104	10,00%	129,91	2,32%	
Consommation (Collectivités)	120	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,29	34,8	5,50%	36,71						
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0,16	19,2	10,00%	21,12						
Redevance de Consommation	120					0,43	51,6	5,50%	54,44	-1,40%	
Redevance de Performance Eau	120					0,0102	1,224	5,50%	1,29		
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29		
Prix du m ³		5,25				5,33					
Total TTC						630,60				639,94	1,48%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

POUR LA DSP DES ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2024 et 2025
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,6114	29,2228	10,00%	32,15	14,9505	29,901	10,00%	32,89	2,32%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,9619	115,428	10,00%	126,97	0,9842	118,104	10,00%	129,91	2,32%
Consommation (Collectivités)	120	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,176	10,00%	1,29	-93,88%
Prix du m ³		2,21				2,07				
Total TTC					264,72				248,58	-6,10%

7.5. Le prix de l’eau pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL



SAINT
RAPHAËL

TRAYAS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2024 et 2025
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	15,0372	30,07	10,00%	33,08	14,5739	29,15	10,00%	32,06	-3,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4809	28,85	10,00%	31,74	0,4658	27,95	10,00%	30,74	-3,14%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,558	93,48	10,00%	102,83	1,5093	90,56	10,00%	99,61	-3,13%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					
Redevance de Consommation	120					0,43	51,60	5,50%	54,44	
Redevance de Performance Eau	120					0,0102	1,22	5,50%	1,29	
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,18	10,00%	1,29	
Prix du m ³		4,08				4,04				
Total TTC					489,77				485,00	-0,97%

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
Reçu en préfecture le 06/10/2025
Publié le
ID : 083-200035319-20250923-C_20250923_134-DE



PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LE QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL

	TRAYAS									
	Facture comparée aux 1er janvier 2024 et 2025 pour une consommation annuelle de 120 m ³									
		01/01/2024				01/01/2025				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	15,0372	30,07	10,00%	33,08	14,5739	29,15	10,00%	32,06	-3,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4809	28,85	10,00%	31,74	0,4658	27,95	10,00%	30,74	-3,14%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,558	93,48	10,00%	102,83	1,5093	90,56	10,00%	99,61	-3,13%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12					
Redevance de Performance Assainissement	120					0,0098	1,18	10,00%	1,29	
Prix du m ³		2,16				1,95				
Total TTC					258,73				233,67	-9,68%

7.6. Comparaison des différents prix de l’Assainissement ESTÉREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2024	Prix du m3 en 2025	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	2,16 €	1,95 €	-9,68%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,28 €	2,01 €	-11,81%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	4,19 €	3,43 €	-18,19%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	2,21 €	2,07 €	-6,10%

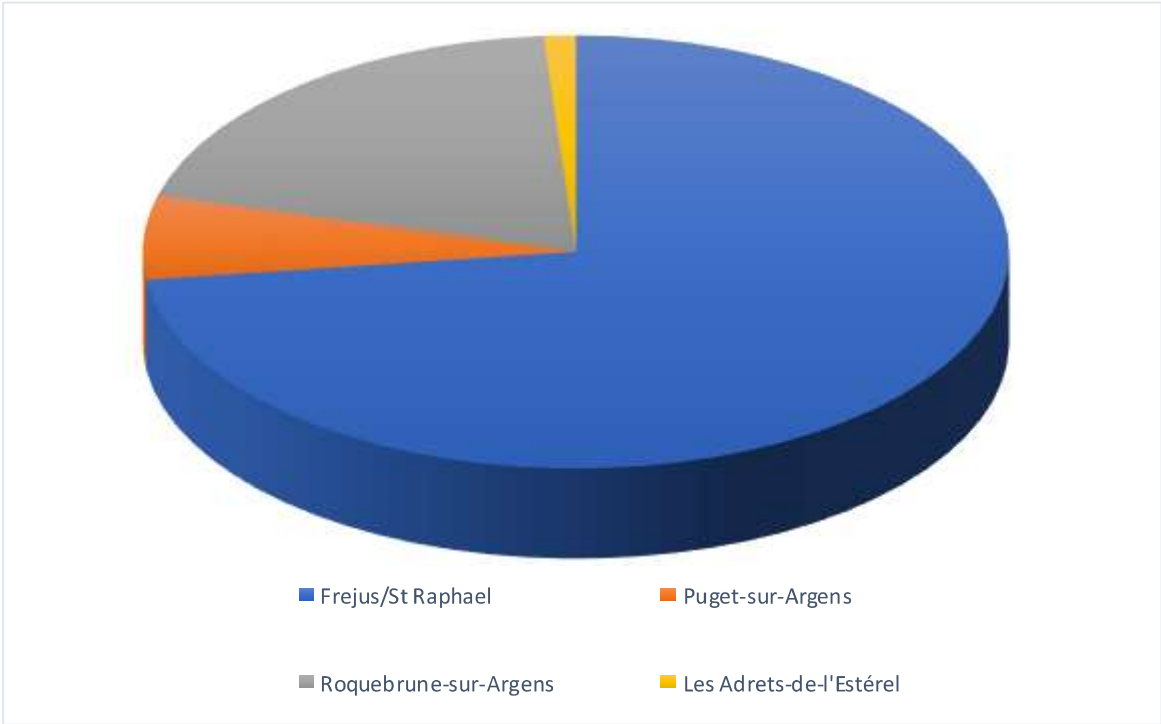
Les prix indiqués sont en € TTC et sont les prix pris en compte aux 1^{er} janvier des années 2024 (objet du présent document) et 2025.

8. LES CHIFFRES CONCERNANT L’ASSAINISSEMENT

8. 1. Les clients des services (DSP et Régies)

8. 1. 1. Nombre de clients et d’habitants et volumes traités / facturés

Répartition des clients au réseau d’assainissement sur le territoire de la ESTÉREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION :



FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUE SUR ARGENS		L'ESTEREL	
2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024

Nombre total de clients	36 092	36 538	3 584	3 4747	9 528	9 590	627	652
Variation	+1.24%		+4.55%		+0.65%		+3.99 %	

Nombre de branchements	26 796	26 836	1 960	1 964	6 245	6 271	579	580
Variation	+ 0.15 %		+ 0.20 %		+ 0.42 %		+0.17 %	

M³ traités^{*1}	7 514 763	10 973 109	755 320	1 255 660	1 140 844	1 984 544	74 257	83 846
Variation	46.02 %		+66.245 %		+73.95 %		+12.91%	

M³ facturés	7 195 865	7 282 057	716 089	671 043	1 517 676	1 495 325	88 271	80 858
Variation	+1.2 %		-6.29 %		-1.47%		-8.40%	

^{*1} : Les volumes traités sont en hausse, la pluviométrie ayant augmenté en 2024.

Les m3 assujettis à l'assainissement suivent les consommations d'eau potable et sont en baisse.

8. 1. 2. La performance et l'efficacité opérationnelle

L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nb de clients raccordés}}{\text{Nb de clients raccordés} + \text{Nb de clients raccordables}}$$

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUE SUR ARGENS		L'ESTEREL	
2023	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024

Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service = « <u>taux de raccordement</u> »	36 092	36 538	3 584	3 747	9 528	9 590	627	652
	Variation +1.24%		+4.55%		+0.65%		+3.99 %	

On peut constater une sensible augmentation du taux de raccordement s'expliquant par :

- l'obligation qui est faite aux propriétaires de biens immobilier de se raccorder aux réseaux d'assainissement quand ces derniers sont proches de leurs habitations (suppression progressive des assainissements non collectif de type fosse septique)
- mais également par l'urbanisation croissante sur les différentes communes.

8. 2. La collecte des eaux usées

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les données techniques concernant les réseaux d'assainissement avec plus spécifiquement les données concernant l'entretien de ces canalisations.

Force est de constater que globalement les linéaires de canalisations augmentent d'une part mais que le nombre d'interventions de désobstruction baisse.

	FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Longueur totale du réseau (ml)	404 123	406 107	65 423	66 598	204 761	204 754	10 813	10 874
Variation	+ 0.49 %		+1.80 %		0.00 %		0.56 %	
Canalisations gravitaires (ml)	357 145	358 656	48 657	49 244	183 007	183 044	10 503	10 558
Variation	0.42 %		1.21 %		+0.02 %		0.52%	
Canalisations en refoulements (ml)	46 978	47 451	16 766	17 354	21 754	21 710	310	316
Variation	+1.01 %		+3.51%		-0.20 %		1.94%	
Nombre de branchements	26 796	26 836	1 960	1964	6 245	6 271	579	580
Variation	+ 0.15 %		+0.20 %		+ 0.42%		+0.17 %	
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km)	7.18	18.71	13.76	16.52	13.19	13.19	27.75	27.60
Variation	260%		20.1 %		0.00 %		0.54 %	
Longueur de canalisations curées (ml)	49 513	48 756	4 321	5 227	17 654	17 769	822	726
Variation	-1.53%		20.97 %		0.65 %		-11.68 %	
% par rapport au linéaire de réseau gravitaire	13.86 %		8.88 %		9.64%		7.83%	
Nombre de désobstructions sur réseau	304	320	24	42	67	81	8	15
Variation	5.3 %		75%		20.9 %		87.5%	

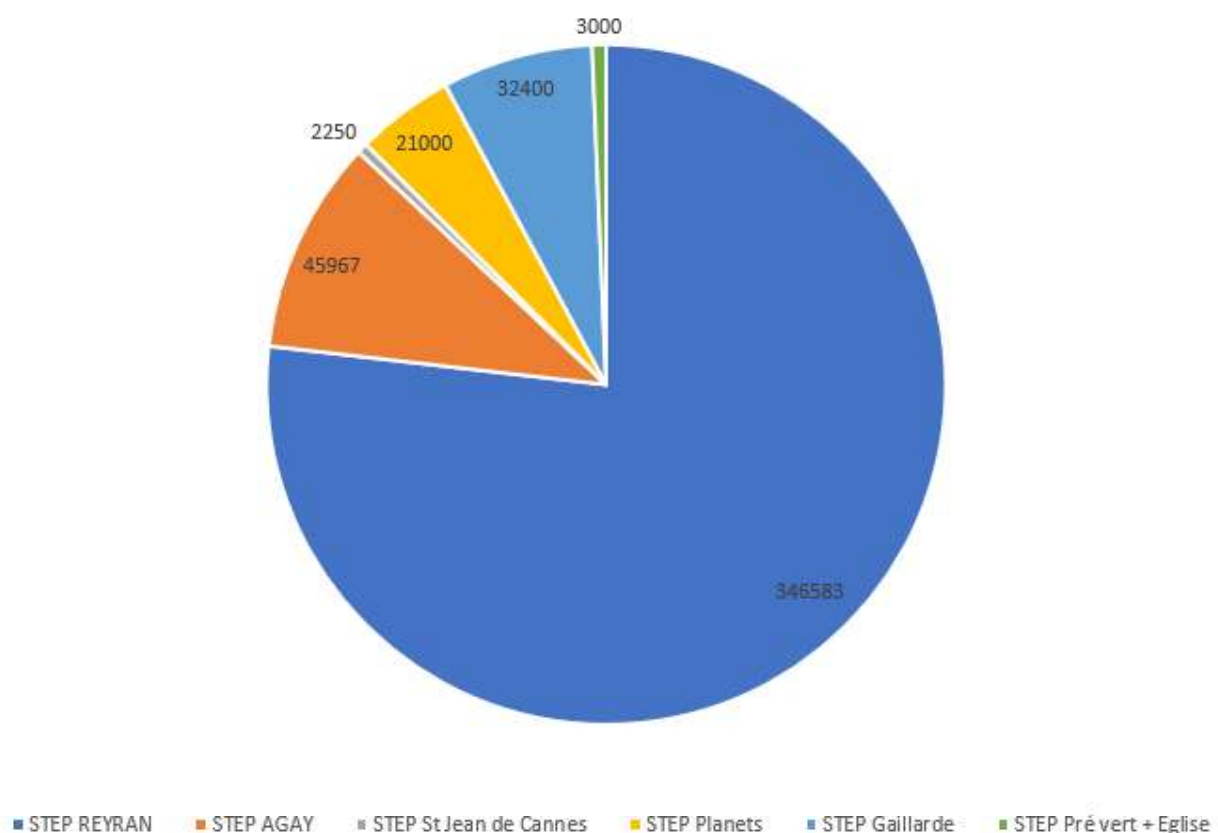
8. 3. La dépollution des eaux usées

La ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION possède sur son territoire pas moins de 7 **ST**ations d'**EP**urations (dite **STEP**).

Dans le tableau ci-dessous sont reprises sommairement quelques données factuelles :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA	
Station d'épuration	1 -Fréjus Reyran 2 -St Jean de Cannes	3 -Agay	(Rejet vers Fréjus Reyran)	4 - Planets (Centre village) 5 - Gaillarde (Les Issambres) (+ une partie vers Frejus Reyran)	8 - Pré Vert (en bas du village) 9 - Eglise (centre ville)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	10 973 109 m ³		1 255 660 m ³ (traités au Reyran)	1 984 544 m ³ (dont 232 266 m ³ traités au Reyran)	83 846 m ³	NC

Capacité de traitement des STEP d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (en EH)



Communes	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRON E SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
Données	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Volumes traités m3	10 065 730 m ³ Dont : 1255 660 m ³ de Puget/Argens et 232 266 m ³ de Roquebrune	74 943	827 493	1 120 611	631 667	83 846	
Capacité de traitement : en Equivalents Habitants (EH)	346 583 EH	2 250 EH 394 800 EH	45 967 EH	21 000 EH 53 400 EH	32 400 EH	30 000 EH	

Capacité hydraulique	46 573 m ³ /j	500 m ³ /j	6 968 m ³ /j	6 300 m ³ /j	4 100 m ³ /j	600 m ³ /j	non renseigné
Vol. moyen entrant m3/j	29 290 m ³ /j	205 m ³ /j	2257 m ³ /j	3019 m3/j	1683m3/j	259 m ³ /j	non renseigné
Variation 2023/2022	48,00%	72,00%	51,00%	101%	51%	27,00%	non renseigné
Capacité épuratoire en DBO5	20 795 kg/j	135 kg/j	2 758 kg/j	1 260 kg/j	1 944 kg/j	180 kg/j	non renseigné
Charge moyenne DBO5 entrante (kg/j)	5097kg/j	25,5 kg/j	368 kg/j	422 kg/j	281,2kg/j	56 kg/j	non renseigné

Communes	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRON E SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
Données	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Boues : Volumes évacués (tonne matière sèche) Conf. filière	1 565,5t MS 100%	Les boues sont évacuées vers la STEP du Fleuran	165,7 t MS 100%	192 t MS 100%	160,3t MS 100%	19 t MS 100%	non renseigné
Autres produits : Refus dégrillages Sables Graisses	91,34 t 89,5 t non concernée	non renseignée 10 t 56m3	10,16 t 0 t non concernée	6,82 t 4,68 t non concernée	0,6 t 0 t non concernée	4,14 t 0 t non concernée	non renseigné

Conformité des performance des équipements d'épuration	100%	100%	98%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité réglementaire des rejets : Directive Européenne Préfectorale	100% 100%	100% 100%	100% 100%	100% 100%	100% 100%	100% 100%	non renseigné
Conformité des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné

8. 4. Indicateurs de performances

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA CMESE
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Continuité du service : taux d'obstruction du réseau * ¹	0.55	0.55	0.6	0.2	0
Gestion de l'environnement : liaison laboratoire accrédité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'environnement : taux de conformité rejets STEP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion de l'environnement : taux de boues évacués en filère pérennisée * ²	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale * ³	105	105	105	95	95
Taux de réclamations écrites pour 1 000 clients	1.12	1.12	1.03	1.73	6.23
Prix du M ³ d'assainissement pour une facture de 120 M ³ au 1 ^{er} /01/2025	1.95 € TTC	1.95 € TTC	2.01 € TTC	3.43 € TTC	2.07 € TTC
Variation du prix du M3 d'assainissement pour une facture de 120 M3 entre le 1er/01/2024 et le 1 ^{er} /01/2025	-9.68 %	-9.68 %	-11.81 %	-18.19 %	-6.1 %

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui
 Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui
 Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

Notes :

*¹ : U/Km = Nombre de désobstructions sur réseau / longueur totale du réseau hors branchement

*² : Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

- Epandage avec plan d'épandage
- Incinération si l'installation est dûment autorisée
- Compostage si l'installation est dûment déclarée et autorisée (>10 000 T/an)

*³ : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées :

Le barème maximum est de 120 points.

Si la valeur n'atteint pas le seuil de 40 points le service ne peut prétendre disposer d'un descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 2701/2012. Un plan d'action doit alors être initié pour y remédier.

9 – LES TRAVAUX REALISES PAR ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION EN 2024

Travaux réalisés en 2024 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Renouvellement :

Renouvellement Patrimonial Délégataire : 2 913ml

1. Saint Raphaël : 788 ml dont 500 ml amont PR Beaurivage, 35 ml rue Thiers, 253ml boulevard Général Leclerc
2. Fréjus : 1754 ml dont 820 ml Ceinture Port Fréjus, 604 ml Montourey, 280ml rue Aubanel, 30 ml parking République
3. Puget sur Argens : dont 208 ml rue de la Liberté
4. Roquebrune sur Argens : dont 121 ml groupe Scolaire Bouverie

Renouvellement Communauté d'Agglomération : 684ml

1. Saint Raphael : 109 ml Barrage de l'Aspe
2. Fréjus : 561 ml : Colombier
3. Puget sur Argens : 60 ml chemin des Wagonnets
4. Les Adrets : 63ml chemin de la Beillesse

Travaux neufs :

- Groupe électrogène STEP St Jean de Cannes
- Mesures d'H2S en continu : PR PALUD, REYRANNET, PR Central PTT à Fréjus
- Mise en place d'un DIP Boulevard Musset à Fréjus
- Réseau EU chemin de Montourey à Fréjus (100ml en DN 300)

Actions engagées en 2024 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Inspections vidéo et test à la fumée en 2024
- Résultats du diagnostic permanent Fréjus, Saint Raphaël Puget sur Argens
- Le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des émissaires d'eaux usées de la communauté d'agglomération a été notifié, les inspections vidéo et bathymétriques peuvent débuter
- Echéance du contrat de territoire 2020 - 2022 avec l'Agence de l'Eau : Les services d'Estérel Côté d'Azur Agglomération ont engagé 76 % des actions pour un montant de 12.5 M €.
- Attribution du contrat de DSP assainissement à VEOLIA : de 2025 à 2042

10. LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

10. 1. CARE DSP FREJUS / St RAPHAEL

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Année 2024

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1921 - COM. D'AGGLOMERATION DE FREJUS-

Assainissement

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
PRODUITS	15 799 389	16 498 197	4,42 %
Exploitation du service	10 538 915	11 319 936	
Collectivités et autres organismes publics	5 009 321	4 997 281	
Travaux attribués à titre exclusif	251 008	180 932	
Produits accessoires	145	48	
CHARGES	14 284 122	15 903 633	11,34 %
Personnel	1 677 335	1 782 237	
Energie électrique	887 853	1 742 328	
Produits de traitement	472 068	454 793	
Analyses	78 388	110 920	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 319 383	2 051 904	
Impôts locaux et taxes	46 645	45 923	
Autres dépenses d'exploitation	416 610	299 536	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	<i>35 151</i>	<i>35 218</i>	
<i>engins et véhicules</i>	<i>90 042</i>	<i>120 704</i>	
<i>informatique</i>	<i>267 014</i>	<i>303 349</i>	
<i>assurances</i>	<i>90 465</i>	<i>73 344</i>	
<i>locaux</i>	<i>180 326</i>	<i>201 538</i>	
<i>autres</i>	<i>- 246 387</i>	<i>- 434 616</i>	
Contribution des services centraux et recherche	642 495	658 474	
Collectivités et autres organismes publics	5 009 321	4 997 281	
Charges relatives aux renouvellements	3 158 954	3 170 934	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	<i>1 233 077</i>	<i>1 287 285</i>	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	<i>1 925 877</i>	<i>1 883 650</i>	
Charges relatives aux investissements	533 741	533 741	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	<i>533 741</i>	<i>533 741</i>	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	41 330	55 560	
RESULTAT AVANT IMPOT	1 515 267	594 565	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	378 793	148 621	
RESULTAT	1 136 473	445 942	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

07/03/2025

10. 2. CARE DSP PUGET SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2024 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1531 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Assainissement

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
PRODUITS	921 119	1 748 535	NS
Exploitation du service	558 137	593 930	
Collectivités et autres organismes publics	340 341	1 134 316	
Travaux attribués à titre exclusif	22 641	20 289	
CHARGES	849 824	1 736 707	NS
Personnel	98 423	96 361	
Energie électrique	21 808	35 811	
Produits de traitement	3 154	2 182	
Sous-traitance, matières et fournitures	77 450	143 069	
Impôts locaux et taxes	2 582	2 511	
Autres dépenses d'exploitation	26 517	14 152	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 871	1 620	
<i>engins et véhicules</i>	7 129	4 869	
<i>informatique</i>	14 787	16 554	
<i>assurances</i>	5 835	4 393	
<i>locaux</i>	9 861	9 945	
<i>autres</i>	- 12 968	- 23 227	
Contribution des services centraux et recherche	35 718	36 167	
Collectivités et autres organismes publics	340 341	1 134 316	
Charges relatives aux renouvellements	239 957	267 635	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	17 470	19 485	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	222 487	248 151	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	3 875	4 504	
RESULTAT AVANT IMPOT	71 294	11 829	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	17 821	2 954	
RESULTAT	53 474	8 874	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

07/03/2025

10. 3. CARE DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2024 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1321 - ROQUEBRUNE SUR ARGENS EU

Assainissement

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
PRODUITS	5 870 149	5 869 559	-0,01 %
Exploitation du service	3 677 391	3 695 418	
Collectivités et autres organismes publics	2 082 187	2 101 462	
Travaux attribués à titre exclusif	110 572	72 679	
CHARGES	5 243 161	5 439 764	3,75 %
Personnel	499 793	489 629	
Energie électrique	178 843	286 603	
Produits de traitement	68 461	49 896	
Analyses	17 063	12 083	
Sous-traitance, matières et fournitures	338 001	397 420	
Impôts locaux et taxes	17 999	16 940	
Autres dépenses d'exploitation	122 298	83 735	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	12 198	18 215	
<i>engins et véhicules</i>	27 605	30 921	
<i>informatique</i>	74 171	78 091	
<i>assurances</i>	25 851	19 168	
<i>locaux</i>	55 709	47 563	
<i>autres</i>	- 73 236	- 110 226	
Contribution des services centraux et recherche	178 796	170 427	
Collectivités et autres organismes publics	2 082 187	2 101 462	
Charges relatives aux renouvellements	934 787	1 013 683	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	934 787	1 013 683	
Charges relatives aux investissements	792 885	804 778	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	792 885	804 778	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	12 051	13 104	
RESULTAT AVANT IMPOT	626 988	429 795	-31,45 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	156 739	107 442	
RESULTAT	470 249	322 354	-31,45 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

07/03/2025

10. 4. CARE DSP LES ADRETS DE L'ESTEREL

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2024 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1801 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EU

Assainissement

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
PRODUITS	226 612	192 581	-15,02 %
Exploitation du service	143 704	124 870	
Collectivités et autres organismes publics	71 771	65 477	
Travaux attribués à titre exclusif	11 137	2 233	
CHARGES	221 165	244 519	10,56 %
Personnel	63 679	103 544	
Energie électrique	15 232	6 913	
Produits de traitement	5 312	4 995	
Analyses	1 259	1 638	
Sous-traitance, matières et fournitures	32 230	29 356	
Impôts locaux et taxes	662	519	
Autres dépenses d'exploitation	16 163	12 520	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	998	757	
<i>engins et véhicules</i>	8 521	6 710	
<i>informatique</i>	3 805	3 458	
<i>assurances</i>	1 625	1 360	
<i>locaux</i>	2 545	2 111	
<i>autres</i>	- 1 331	- 1 877	
Contribution des services centraux et recherche	9 196	7 505	
Collectivités et autres organismes publics	71 771	65 477	
Charges relatives aux renouvellements	3 623	6 628	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	5 778	5 893	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	- 2 155	734	
Charges relatives aux investissements	1 625	3 236	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	1 625	3 236	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	413	2 188	
RESULTAT AVANT IMPOT	5 447	- 51 937	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	1 360	0	
RESULTAT	4 087	- 51 939	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

07/03/2025

11. LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Recettes	9 568 790,97	Recettes	5 855 823,21
- Dépenses	7 491 509,34	- Dépenses	6 636 052,41
= Résultat de l'exercice	2 077 281,63	= Résultat de l'exercice	- 780 229,20
+ Excédent reporté	3 075 614,35	- Déficit reporté	- 2 419 489,35
= Résultat de clôture fonct	5 152 895,98	= Résultat de clôture invest	- 3 199 718,55
		- Solde des restes à réaliser	- 574 876,69
		= Besoin de financement	- 3 774 595,24
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement			
	1 378 300,74		

Fréjus, le 25-02-2025

Le Chef de Service Comptable
 Service de Gestion Comptable de l'Estérel

Corine HUSSON



Corine HUSSON
 Chef de Service Comptable

12. LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'assainissement sur sa commune :

Pour FREJUS, PUGET sur Argens, ROQUEBRUN sur Argens et SAINT RAPHAEL



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

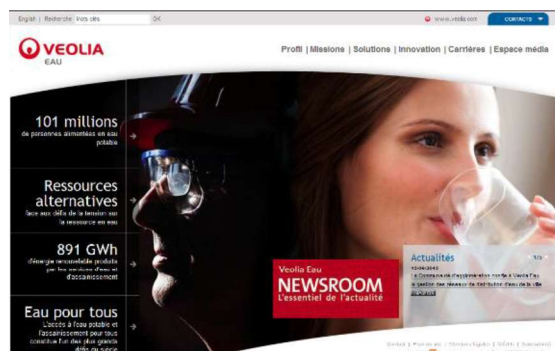
Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur :

<http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.